

CB

N.479 | Septembre 2015 | 6 Fr.



cinebulletin.ch

LA CINÉMATHÈQUE DANS LA TOURMENTE

La situation à Penthaz est pour l'heure bloquée. Qu'en est-il exactement? Explications et entretien avec Frédéric Maire.

SUR UN BANC DE MONTAGE

Portrait du métier de monteuse de Kathrin Plüss. Elle nous parle de son travail avec Werner Schweizer qui se confie lui aussi.

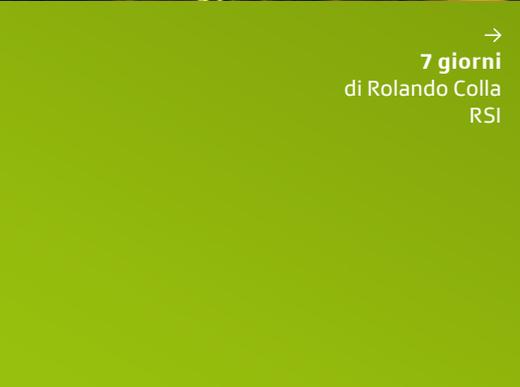
«CINÉBULLETIN» A 40 ANS

Françoise Deriaz revient sur les années passées à la tête de votre revue. Retour sur une histoire à rebondissements.

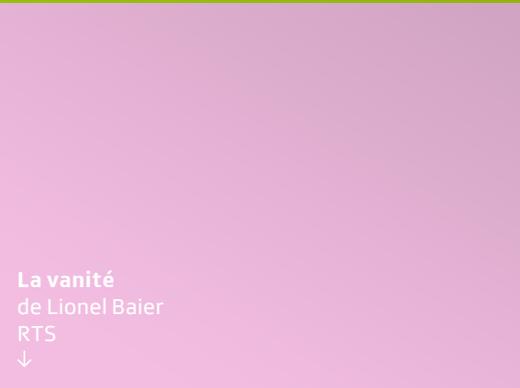


←
Amateur Teens
 von Niklaus Hilber
 SRF

→
For this is my body
 de Paule Muret
 RTS



→
7 giorni
 di Rolando Colla
 RSI



↓
La vanité
 de Lionel Baier
 RTS



↑
Heidi
 von Alain Gsponer
 SRF



↑
Schellen-Ursli
 von Xavier Koller
 SRF, RTR

→
Amnesia
 von Barbet Schroeder
 SRF



Per una cinematografia svizzera di successo
 Per ina cinematografia da success en Svizra
 Pour le succès de la création cinématographique suisse
 Für ein erfolgreiches Filmschaffen in der Schweiz

www.srgssr.ch



Le centre de recherche et d'archivage de Penthaz devrait ouvrir au plus tôt en 2019.

L'intérêt public de la Cinémathèque

La situation est actuellement bloquée. Comme on le sait, le nouveau centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz ne peut être terminé suite à la suspension par l'Office fédéral des constructions et de la logistique d'un crédit de 6 millions de francs destiné à l'aménagement d'un espace de stockage pour les données numériques. L'ouverture des portes, prévue pour 2018, se voit ainsi reportée d'au moins une année supplémentaire. La cause en serait un audit datant de la fin de l'année 2013 du Contrôle fédéral des finances, qui adresse de sérieux reproches à la Cinémathèque. Le gel du crédit fut un choc pour beaucoup, et la numérisation de la Cinémathèque en devint une affaire médiatique. Cela est-il salutaire ?

L'état des choses a au moins l'avantage de faire bouger une discussion longtemps paralysée et qui intéresse le plus grand nombre. En effet, la question de la numérisation et de l'archivage touche plus ou moins l'ensemble de la branche, des réalisateurs aux producteurs en passant par la SSR. Après tout, il s'agit au final de l'avenir de notre patrimoine cinématographique. Et de savoir qui en supporte les coûts. Nous ne pouvons qu'espérer que Laurent Steiert voit juste lorsqu'il dit que tout devrait être mis au clair d'ici à la fin de l'année, et qu'un jour (comme c'est le cas dans d'autres pays), il devrait y avoir davantage de fonds à disposition pour financer ce projet d'envergure. Lisez à ce sujet l'article de notre collaboratrice externe Valerie Thurner, qui a interrogé des personnalités de la branche et mené un long entretien avec Frédéric Maire, dans lequel ce dernier prend position face aux reproches dont a été l'objet la Cinémathèque.

La branche cinématographique suisse est petite, presque tout le monde se connaît personnellement ou

au moins de vue. Ce que l'on sait moins, c'est à quoi et comment travaillent les autres. C'est pourquoi « Cinébulletin » souhaite désormais vous apporter régulièrement des portraits de métiers de la branche cinématographique. Dans ce numéro, il s'agit de Kathrin Plüss : la monteuse chevronnée travaille actuellement sur le long métrage documentaire de Werner Schweizer « Offshore – Elmer et la fin du secret bancaire ». Nous lui avons rendu visite à deux reprises, et nous sommes entretenus également avec le réalisateur au sujet de leur collaboration.

Retrouvez également ce mois-ci le troisième volet de notre série « 40 ans de Cinébulletin », avec un article de Françoise Dériaz, la rédactrice qui est restée le plus longtemps à la tête de votre revue et qui a probablement été la plus marquante.

Encore une information concernant notre nouveau site Internet : *cinebulletin.ch* est désormais en ligne et accessible gratuitement jusqu'à la fin du mois d'octobre. Passé ce délai, vous aurez besoin de votre code personnel pour avoir accès au contenu payant, à savoir les articles des trois derniers numéros de « Cinébulletin ». Les nouvelles de la branche, actualisées en permanence, ainsi que nos archives, restent accessibles pour tous et en tout temps. Si vous n'êtes pas encore enregistré en tant qu'abonné, veuillez vous adresser à abo@cinebulletin.ch. Les nouveaux abonnés peuvent s'inscrire en ligne. Nous vous souhaitons bonne lecture !

Kathrin Halter



« Le jour où j'ai touché
mes premiers droits d'auteur,
j'ai gagné en confiance et réinvesti
l'argent dans l'écriture de
mon nouveau projet de film. »

David Maye

Voyez l'avenir avec confiance.

**Nous nous chargeons de défendre
vos droits et rémunérer vos œuvres.
En Suisse et à l'étranger.**

www.swisscopyright.ch

SSA société
suisse des
auteurs

Gestion de droits d'auteur
pour la scène et l'audiovisuel

Lausanne | T. 021 313 44 55
info@ssa.ch | www.ssa.ch

suissimage

Coopérative suisse pour les droits
d'auteurs d'œuvres audiovisuelles

Berne | T. 031 313 36 36
Lausanne | T. 021 323 59 44
mail@suissimage.ch | www.suissimage.ch

Impressum

Cinébulletin N° 479 septembre 2015
Revue suisse des professionnels du cinéma
et de l'audiovisuel

www.cinebulletin.ch

Editeur
Association Cinébulletin

Responsable de publication
Lucie Bader
Tél. 079 667 96 37
lucie.bader@cinebulletin.ch

Rédaction (Suisse romande)
Winnie Covo
Rue du Général-Dufour 16, 1204 Genève
Tél. 022 321 96 70
redaction@cinebulletin.ch

Redaktion (Deutsche Schweiz)
Kathrin Halter
Neugasse 93, 8005 Zürich
Tel. 043 366 89 93
redaction@cinebulletin.ch

Graphisme
Ramon Valle

Traductions
Diane Gilliard, Christine Annette Bloch,
Mathias Knauer, Kari Sulz

Correction
Mathias Knauer, Virginie Rossier

Régie publicitaire /
Encarts dans Cinébulletin
Daniela Eichenberger
Tel. 031 313 36 54 (lu, me, je)
inserate@cinebulletin.ch

Abonnements et changements d'adresse
Daniela Eichenberger
Tel. 031 313 36 54 (lu, me, je)
abo@cinebulletin.ch
Abonnements online : www.cinebulletin.ch

Impression
Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
Case postale 256
1705 Fribourg

ISSN 1018-2098

Reproduction des textes autorisée uniquement
avec l'accord de l'éditeur et la citation de la
source.

Sommaire



«Youth» de Paolo Sorrentino. A l'affiche en Suisse romande dès le 9 septembre.

Editorial

L'intérêt public de la
Cinémathèque. / **p. 3**

Cinémathèque suisse

Un aperçu du point de vue de
membres de la branche sur
l'affaire de la Cinémathèque. / **p. 6**

Entretien avec Frédéric Maire,
directeur de l'institution. / **p. 9**

Un métier, un portrait

Rencontre avec Kathrin Plüss,
monteuse. Elle travaille
actuellement sur le prochain
documentaire de Werner
Schweizer. / **p. 12**

Trois questions à
Werner Schweizer. / **p. 16**

En couverture

«Sam» d'Elena Hazanov. A l'affiche en Suisse romande dès le 3 septembre.

SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR WWW.CINEBULLETIN.CH

Anniversaire de « Cinébulletin »

Coup d'œil rétrospectif de
Françoise Deriaz sur un long
parcours à la rédaction de
« CB ». / **p. 18**

Communications / **p. III**
Encouragement / **p. V**

L'affaire Cinémathèque

Le nouveau centre d'archivage et de recherche de Penthaz ne pourra ouvrir au plus tôt qu'en 2019. Qu'est-ce qui a mal tourné ? Comment la situation peut-elle avancer ? Le point de vue des représentants de la branche diffère. Aperçu.

Par Valerie Thurner

L'air sous la tente presse du festival de Locarno était chaud et oppressant par cet après-midi d'août lorsque la direction de l'Office fédéral de la culture se présenta aux médias. Pour changer, ce n'étaient pas les nouvelles mesures d'encouragement qui faisaient chauffer les esprits, mais l'extension du centre d'archivage et de recherche de la Cinémathèque à Penthaz. Car c'est là que ça coince. Après l'annonce au printemps dernier de la suspension par l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL) d'un crédit de plus de 6 millions de francs, suite à une visite du Contrôle fédéral des finances (CDF), les médias veulent connaître la largeur du fossé qui sépare les autorités fédérales de la direction de la Cinémathèque. Le crédit aurait dû être approuvé par le Parlement en septembre, or il n'en sera probablement rien pour l'instant. L'achèvement de la construction se voit ainsi repoussé d'une année supplémentaire, explique le directeur Frédéric Maire. On recherche maintenant des solutions transitoires (voir entretien).

Comme on le devinait déjà ce printemps à la lecture du rapport annuel du Contrôle fédéral des finances, les reproches faits aux responsables du projet sont lourds. Le contrôle financier a conclu qu'il fallait stopper toute dépense tant que la stratégie d'archivage et de numérisation ne serait pas clairement établie. La presse rapporta qu'il n'y avait aucun sens à déterminer un financement sans être en présence d'une évaluation des besoins. Lorsque des journalistes sur la piste d'un petit scandale dans les coulisses de la politique culturelle suisse demandèrent à pouvoir consulter le document, Frédéric Maire en fut indigné. Et voici que le rapport fut rendu public justement quand l'ensemble de la branche était rassemblé sur les rives du Lago Maggiore. Le conflit d'intérêts entre la Cinémathèque suisse et le mandat fédéral que révéla le document fit de nouvelles vagues dans la presse.

On parla de l'absence de stratégie de numérisation, du manque de transparence dans la passation de commandes, d'acquisitions qui ne seraient pas mises au concours de manière conséquente,



Le centre d'archivage et de recherche de la Cinémathèque suisse à Penthaz. © Carine Roth / Cinémathèque suisse

ou encore de laxisme dans la comptabilité. « Personne ne parle du fait que c'est une vieille histoire », dit le président de la fondation Marc Wehrlin. « La comptabilité analytique manquante fut introduite après la retraite de l'ancien responsable des finances – ce dont fait état le rapport du CDF. »

Mais ces charges héritées du passé se montent à 19,2 millions de francs d'argent public, provenant de deux crédits supplémentaires de 2009 et 2011, à propos desquels l'OFC manque d'importantes informations à cause de l'absence d'instruments de contrôle nécessaires.

Priorité aux Helvetica

La direction de l'OFC était prête pour les questions embarrassantes. La ministre de la Culture Chassot lut sa prise de position devant plusieurs rangées de journalistes en sueur, en assurant que les détails de la stratégie d'archivage seraient mis au point d'ici à la fin de l'année. En 2013, la Confédération avait

annoncé une mesure selon laquelle seule la collection des Helvetica, c'est-à-dire les films d'importance nationale ou présentant un étroit rapport avec la Suisse, serait désormais soutenue. Toutefois le CDF relevait à ce sujet une absence de critères clairs pour l'établissement des priorités, rendant impossible la clarification des besoins financiers. Face à la question de « Cinébulletin » sur la manière dont devraient être appliqués ces critères pour les Helvetica à partir de 2016, la Confédération se montre évasive. La discussion pourrait encore faire mousser les esprits. Après tout, la Cinémathèque a jusqu'à présent toujours agi dans le respect de la Loi sur le cinéma en archivant tous les films qui passent dans les salles suisses, et il y a lieu de se demander à quel point l'institution sera prête à l'avenir à renoncer aux productions internationales. Elle vient du reste de se profiler à Locarno en présentant non seulement des copies restaurées de trésors issus du patrimoine cinématogra-

«*Le véritable scandale est que la Confédération investisse 50 millions dans un projet qui n'est pas mené à terme sans interruption.*» (Marc Wehrlin)



phique suisse, mais également une vaste rétrospective du baroudeur hollywoodien Sam Peckinpah.

«La construction de Penthaz ne dépend pas de cette dernière question ouverte relative à la stratégie», dit le président de la fondation Marc Wehrlin, qui ne comprend pas l'agitation. «Le véritable scandale, c'est que la Confédération investisse 50 millions dans un projet qui n'est ensuite pas mené à terme sans interruption.» Mais peut-être que si? Le CDF déplore apparemment aussi l'absence

de propositions de solutions techniques concrètes sur lesquelles il serait possible de baser une évaluation des coûts. Selon le rapport, la Confédération disposerait certes d'un budget pour le traitement électronique des données, mais sans projet informatique concret.

Discussion à huis clos

L'objectif de Frédéric Maire, depuis 2009 premier archiviste du patrimoine cinématographique suisse, est de poursuivre à encourager le rayonnement international de la Cinémathèque, entre autres grâce à un programme diversifié, partiellement auto-distribué. Sur le site Internet de l'institution, on apprend que selon la Fédération internationale des Archives du Film, l'institution suisse serait la sixième plus importante cinémathèque au monde. Mais il semblerait que tout ne se passe pas comme prévu. Le *Tages-Anzeiger* rapporte que selon des témoins présents lors des travaux de planification il y a huit ans, on se serait à l'époque peu soucié de la stratégie de numérisation et l'on aurait simplement voulu recevoir l'argent fédéral. Au sein de la branche, les critiques ouvertes à l'égard du projet sont rares, sans doute par crainte des conséquences financières, puisque la plupart dépendent d'une manière ou d'une autre de l'OFC ou de la CS.

Barbara Flückiger, professeure en histoire et théorie du cinéma et directrice du projet de recherche Diastor, exprime depuis plusieurs années des doutes quant à la progression de la stratégie d'archivage numérique de la Cinémathèque suisse. Le fait que la discussion se passe à huis clos la dérange. «Apparemment, il existerait déjà une solution

logicielle et matérielle, mais je n'ai vu aucun appel d'offres. Il manque un débat ouvert. Cela n'a aucun sens de discuter de modèles de financement tant qu'une stratégie prévoyant la sauvegarde et l'archivage numérique à long terme n'a pas été présentée. Ce qu'il faut, c'est une stratégie d'envergure nationale, dirigée par la Confédération, sur la sauvegarde et l'accessibilité du patrimoine cinématographique suisse.»

«Migration à domicile» à la place d'une solution contraignante

Une reproduction analogique est-elle nécessaire pour la sauvegarde à long terme? Du côté de la Confédération, il semblerait que l'on attende pour se prononcer les premiers résultats quantifiables de l'étranger quant à la fiabilité de la sauvegarde numérique à long terme. Pour les producteurs comme pour le membre du conseil de fondation de la Cinémathèque Werner «Swiss» Schweizer, cette discussion de base constitue un obstacle pour toutes les étapes ultérieures: «Tant que cette question n'est pas réglée, on ne peut pas adresser celle concernant qui doit en assumer les coûts», dit Schweizer. Dans un article à l'argumentation singulièrement bâclée, la *NZZ* conclut de sa lecture du rapport que la direction de la Cinémathèque aurait établi de fausses priorités dans sa stratégie d'archivage à long terme «à cause d'un scepticisme vis-à-vis de la technologie informatique». Alors que le quotidien croit savoir à quoi devrait ressembler la bonne solution de sauvegarde à long terme, cette question divise les experts à travers le monde. Au stade actuel, il existerait «deux courants de pensée», confirme également Chris-

les années
ont forgé son succès

www.vfa-fpa.ch

vfa fpa
vorsorgestiftung film und audiovision
fondation de prévoyance film et audiovision

troph Stuehn, le directeur de Memoriav, l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse. « La question de savoir si la variante numérique est suffisamment fiable et sûre est toujours sujette à controverse au sein de notre réseau. » Aujourd'hui, Frédéric Maire défend la position du « retour à la pellicule », la double sauvegarde, c'est-à-dire la création d'une copie analogique au minimum, ainsi qu'une copie numérique destinée aux archives (*voir notre entretien*).

Mais le Conseil fédéral renonce à inscrire la copie d'archivage analogique dans la législation tant que la question de l'archivage à long terme n'est pas résolue. Pour Cinégrell, le dernier laboratoire photochimique de Suisse, ce serait un très bon moyen de conserver le savoir-faire, parce que les rares mandats de restauration de films analogiques ne suffisent pas à garantir sa survie à moyen et long terme. Toujours est-il que cette variante représente des coûts élevés pour les producteurs. Et certains se contentent d'avoir les données dans leur propre cave et ne se soucient pas de savoir ce qui se passe à Lausanne.

C'est ainsi que dans ce pays, on migre allègrement d'un format au suivant à domicile. Selon Barbara Flückiger, cela ne peut pas être la solution. Elle déplore l'absence dans le Message culture d'une stratégie pour la sauvegarde numérique, ce qu'elle a clairement exposé dans sa contribution lors de la procédure de consultation l'année dernière. Le Message culture met en exergue la nécessité de « ressources supplémentaires » de 6 millions de francs pour un « archivage numérique ». Cependant, les besoins de financement pour la numérisation n'étaient pas encore clairs au moment de son adoption. Omission ? « L'archivage numérique est actuellement une solution superficielle », concède aussi Laurent Steiert de l'OFC. « La priorité pour la prochaine période d'encouragement est la reprise des opérations ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie de collection qui tienne compte des fonds de films en format numérique dans le cadre d'un archivage à long terme », dit Steiert. « Le besoin impératif en termes d'infrastructures pour l'« archivage numérique » a été reconnu et mis en évidence dans le Message culture, y compris le crédit de 6 millions. Ce qui n'a pas été fixé, en revanche, c'est la précision des priorités qui doivent être établies pour la numérisation. Cette stratégie détaillée définissant l'étendue et le contenu de ce qui est exactement à numériser fera l'objet de discussions jusqu'à la fin de cette année, afin d'établir

le contrat de prestations avec la Cinémathèque pour la prochaine période », explique Steiert. Pour l'instant, il faudra se satisfaire de cette solution de transition.

De combien la Cinémathèque a-t-elle besoin de la part de l'Etat ?

On le sait, c'est la Cinémathèque qui se taille la part du lion de l'ensemble des subventions fédérales destinées à la conservation du patrimoine cinématographique suisse. Flückiger met en garde contre les conséquences d'une monopolisation par la Cinémathèque : « Avant de discuter de la répartition des moyens au sein de la Cinémathèque par le biais de différents modèles de financement, il faudrait d'abord développer une stratégie à l'échelle nationale, qui serait coordonnée et encadrée par la Confédération, et qui tiendrait compte des instruments d'encouragement pour d'autres institutions et entreprises techniques. Il faut éviter que la Cinémathèque ne devienne un goulet d'étranglement. » Andrew Katumba, coprésident de l'association Zürich für den Film et ancien membre du conseil d'administration de l'entreprise Egli-Film, reprise en 2013 par Cinégrell, est clair lui aussi : « En décidant de continuer de gérer la Cinémathèque comme une fondation indépendante de droit privé plutôt que comme une entreprise dépendant de la Confédération, l'OFC avait pris un risque. Dans la perspective actuelle, ce fut une mauvaise décision. » Il demande une décision structurelle claire en vue d'établir un centre de compétences national qui fusionnerait la Cinémathèque avec Memoriav. « Il faudrait en outre davantage consolider et développer les compétences dans le domaine de la conservation en Suisse. On dispose ici de prérequis idéaux. »

On ignore encore à quel point la Confédération envisage un changement de cap en ce qui concerne la responsabilité institutionnelle de la Cinémathèque. La ministre de la Culture Chassot annonçait à Locarno que l'OFC se retirerait du conseil de fondation d'ici à la fin de l'année afin de respecter le principe du Corporate Governance.

La question du développement économique

La revendication de mesures fiscales étatiques pour le maintien du site de production en Suisse est quelque chose de complexe. Comme c'est un pays à salaires élevés, il est naturellement tentant de confier certains mandats à l'étranger, ce que la Cinémathèque a aussi largement fait. Ceci ne serait toutefois pas unique-

ment dû aux coûts plus bas, mais aussi à la qualité du travail qui se fait dans le domaine de la restauration, notamment dans le laboratoire de restauration L'Immagine Ritrovata, à Bologne. Qui est à même de décider de l'existence en Suisse de pareilles compétences ? Ou de la liberté des institutions subventionnées par l'Etat de collaborer avec l'étranger ? Christoph Stuehn dit exprimer le souhait vis-à-vis des partenaires de projet de Memoriav, financièrement soutenus par l'institution, que l'argent soit investi dans des entreprises en Suisse. Mais ce ne serait qu'une pure recommandation, pour laquelle il n'existerait pour l'instant aucune obligation légale. Heinz Schweizer, chef de rédaction à la SRF dans le domaine des achats de films et de séries, salue la promotion économique des entreprises suisses spécialisées dans les techniques cinématographiques. Il participe à l'initiative de sauvetage des laboratoires suisses et collabore actuellement avec Cinégrell sur un projet de restauration avec la Cinémathèque. « Depuis que le cinéma aussi bien que la télévision sont passés au numérique, la coopération entre la SRF et la Cinémathèque est devenue plus intensive, dit Schweizer. Cette collaboration est fructueuse, elle permet un échange enrichissant. » Richard Grell, le propriétaire du laboratoire, le confirme ; il souhaiterait de la part de la direction de la Cinémathèque une situation transparente en matière d'appel d'offres.

Un débat complexe

La finalisation du nouveau site d'archivage et de recherche est donc liée à un débat complexe. On exige bientôt de la part de l'OFC des décisions qui ne satisfèront forcément pas tout le monde. La discussion se poursuit sur comment réunir sous un même toit le mandat principal de l'institution, à savoir un archivage et un centre de recherche d'envergure nationale, avec l'activité de distributeur au niveau local. Dans tous les cas, ce serait dommage que ce conflit d'intérêts, devenu public entre-temps, n'apporte de l'eau au moulin de ceux qui demandent régulièrement des coupes dans les budgets culturels de la Confédération.

« Nous n'avons pas un seul centime pour une stratégie globale de numérisation »

Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse, réagit aux critiques qui visent l'institution et parle de ce qui adviendra suite à la suspension du crédit d'infrastructure.

Par Valerie Thurner



Frédéric Maire.

Quel impact aura la suspension par l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) du crédit supplémentaire d'infrastructure de 6 millions de francs pour les années à venir, jusqu'à l'ouverture prévue désormais pour 2018 ?

Cette suspension signifie que nous devons repousser l'ouverture au minimum d'une année supplémentaire, tout en continuant à travailler dans des espaces provisoires. En outre, nous ne disposons pas de suffisamment de place pour l'archivage numérique.

Quelles sont les mesures concrètes entreprises à Berne d'ici à la fin de l'année ?

En septembre, nous allons nous réunir avec l'OFC et l'OFCL. L'objectif de cette rencontre est de mettre au point l'archivage numérique provisoire au 1^{er} janvier 2016. La difficulté est que, dans l'intervalle, nous ne savons pas quand et si les 6 millions suspendus seront à nouveau disponibles.

Dans sa prise de position, la Cinémathèque déplore le fait qu'on ne lui ait pas autorisé, durant l'audit, une audition préalable dont le rapport annuel aurait dû tenir compte.

Oui, ils semblent nous avoir oubliés. Lors de notre première rencontre avec le président de la fondation, Marc Wehrin, et le

nouveau directeur des finances et de l'administration, ils nous ont annoncé que nous serions consultés en temps voulu, mais ils ne nous ont plus jamais contactés. Or, cela nous aurait permis de clarifier certains malentendus, comme celui relatif à la stratégie d'archivage.

Que répondez-vous aux médias qui vous reprochent d'avoir été trop lent à reconnaître les signes du temps dans votre passage au numérique ?

Je suis le premier en Suisse à avoir osé une projection numérique dans le cadre d'un festival. En 2006, durant mon mandat de directeur artistique du Festival de Locarno, je fis projeter sur la Piazza Grande un film d'animation CGI japonais en format numérique. Lorsqu'en 2009 j'ai repris le poste de directeur de la Cinémathèque, j'ai immédiatement fait entreprendre des recherches par nos responsables de secteur, en collaboration avec une société française de conseil ainsi qu'avec l'Association des Cinémathèques Européennes, afin de connaître les stratégies développées par d'autres archives cinématographiques. Le projet fut bouclé à la fin de l'année 2012, et deux classeurs fédéraux ont été remis à l'OFC ainsi qu'à l'OFCL. Cela a révélé la nécessité de procéder au réaménagement des espaces d'archivage. Il va de soi que la Confédération n'était pas très enthousiaste à l'idée de modifier un projet déjà en cours.

En quoi consiste exactement cette stratégie numérique ?

Aujourd'hui, la sauvegarde se fait dans une bibliothèque de bandes LTO, à titre d'environ 1,5 petabytes par année. Les serveurs dont nous disposons pour la gestion des données ont une capacité d'environ 800 terabytes. Actuellement, le back-up se fait sur bandes LTO stockées sur des étagères, or nous aimerions qu'il se fasse à l'avenir dans une deuxième bibliothèque de bandes LTO. Pour une solution à long terme, nous avons également besoin des travaux de réaménagement de l'OFCL, mais les 6 millions de francs nécessaires à cela ont été reportés.

En Suisse alémanique, on a parfois jugé insuffisante la communication émanant de la Cinémathèque. A quoi cela est-il dû ?

Les comédiens professionnels suisses francophones online

www.comedien.ch

info@comedien.ch



Vue extérieur à Penthaz. © Carine Roth / Cinémathèque suisse

Comme jusqu'à maintenant tout n'avait pas été convenu avec l'OFC, nous avons (peut-être trop longtemps) attendu. Mais en septembre, nous allons organiser une session d'information pour les associations de producteurs, de réalisateurs, de techniciens et de responsables de la postproduction.

Quel est l'objectif de cette rencontre ?

Il s'agit le cas échéant de clarifier les malentendus, d'une part du côté politique auprès de la Confédération, d'autre part au niveau technique, depuis les aspects du workflow en postproduction jusqu'à l'archivage. De ce côté-là, nous reconnaissons n'avoir pas forcément identifié suffisamment clairement certains besoins. A cela s'ajoute le fait que nous sommes quelque peu éloignés, psychologiquement aussi bien que géographiquement, et nombreux sont donc ceux à ne pas savoir exactement ce que nous faisons à Penthaz. En plus de cela, certaines personnes diffusent des fausses informations et parfois carrément des contrevérités.

Selon certains médias, on ne trouverait sur les disques durs de la Cinémathèque qu'environ 1'000 films sauvegardés numériquement, « un chiffre curieusement modeste », écrivait la « NZZ » dans un article daté du 6 août.

L'article confond le nombre de films archivés numériquement et le nombre de films suisses archivés sur pellicule, puis numérisés dans un second temps. Nous ne disposons pas d'un seul centime pour une stratégie globale de numérisation, et ce malgré le fait que le Message culture souligne l'importance de la numérisation. Nous n'avons des fonds que pour des mesures de sauvegarde de fonds menacés, soit 475'000 francs par an.

A ce jour, la seule possibilité de financement supplémentaire dont nous disposons provient du Fonds Suissimage. Actuellement, nous archivons chaque année une centaine de productions suisses tournées en numérique, et numérisons autour de cinquante films tournés sur pellicule, y compris les courts métrages. Suissimage prend en charge environ 10 films, le reste est financé par les réalisateurs et les producteurs. L'OFC ne prévoit pas non plus de fonds pour la numérisation de films suisses dans les années à venir.

Quelle est votre position relativement à la directive de l'OFC dans le cadre des contrats de prestations 2016-2019, de se concentrer en premier lieu sur les Helvetica et de donner priorité aux films suisses sur les productions internationales ?

Notre mission a toujours été la conservation du patrimoine audiovisuel suisse, il n'y a en cela rien de nouveau. Ce dont il est question maintenant, ce sont des ajustements et des critères de limitation, par exemple pour déterminer la priorité d'un James Bond tourné dans les Alpes suisses relativement à une œuvre suisse réalisée sans argent public. Ce catalogue de priorités existe déjà dans le cadre de notre activité de collection, et sera consultable d'ici à la fin de l'année sur notre site Internet.

Mais vous venez de présenter une rétrospective de Sam Peckinpah au festival de Locarno. Dans le cas d'une interprétation restrictive de Helvetica, ce genre de projet viendrait-il à disparaître ?

Non, cette limitation ne touche que les nouvelles acquisitions à compter de 2016. Notre activité de conservation concerne également des films qui n'ont pas nécessairement d'autre lien avec la Suisse que le fait qu'ils y ont été projetés. La rétrospective Peckinpah présentée cette année à Locarno n'aurait pas été possible sans la Cinémathèque suisse.

Selon l'audit, la Cinémathèque aurait manqué de transparence dans certains cas de sous-traitance, ce qui chiffonne les fournisseurs suisses.

Memoriav connaît très bien la situation. Je n'ai aucun problème à rendre le cas plus transparent. Mais il faut très clairement distinguer les choses. Certains mandats sont payés par la Cinémathèque et par Memoriav, mais il y en a aussi qui sont directement financés par les réalisateurs – nous ne faisons que mettre à disposition le matériel. Et lorsque le réalisateur choisit les services d'entreprises étrangères, souvent moins onéreuses que les suisses, que devons-nous faire ?

Mais il vous est aussi reproché de ne pas rechercher le dialogue avec les milieux spécialisés.

Ce n'est pas tout à fait vrai. Nous avons organisé des présentations, et avons invité l'ensemble de la branche à notre journée portes ouvertes. Nous avons toujours été parfaitement transparents. Nous ne dissimulons aucune information, mais « the usual suspects » reviennent toujours à l'assaut.

On cite souvent la Suède en exemple pour la complétude de son projet de numérisation.

L'institut cinématographique suédois a reçu un crédit de plus de 5 millions d'euros destiné à la digitalisation de 500 films, 100 par année. Cela leur a permis de mettre sur pied l'infrastructure nécessaire à accomplir presque toutes les tâches à l'interne. C'est avec une certaine envie que je logne sur la Suède.

Est-il possible d'imaginer quelque chose de similaire en Suisse ?

Non, si nous faisons tout à Penthaz, ce serait au détriment des entreprises suisses spécialisées dans la numérisation.

Ne devrait-on pas, dans le cadre de la stratégie d'archivage, protéger la place suisse de la même façon qu'elle l'est dans le cas de la production ?

En l'absence de modèles de financement, la Suisse ne peut pas bâtir de marché. Il faudrait bien entendu un plus grand nombre de mandats, sans quoi il est impossible de constituer un savoir-faire ici. Je serais le premier à donner à faire en Suisse tous les mandats de restauration et de numérisation, s'il existait ici les mêmes compétences qu'à l'étranger. Il est beaucoup plus simple pour nous de passer des commandes en Suisse, mais le professionnalisme doit correspondre aux standards internationaux.

Pourquoi tenez-vous à la solution du « retour sur pellicule » pour l'archivage à long terme, plutôt que de faire confiance aux stratégies numériques ?

Actuellement, le « retour sur pellicule », en plus de l'archivage numérique, est la solution la plus fiable. Même une filmothèque de l'importance de la National Library of Archives à Washington D.C. se trouve à chaque migration face à un bug, au minimum, ce qui signifie entre autres un surcroît de dépenses non prévisible. La reproduction sur pellicule présente en outre l'avantage de permettre au dernier laboratoire photochimique en Suisse, Cinégrell, de survivre. Ce qui en soi est un marché.

Et pourtant le Conseil fédéral a stoppé le programme en 2013. Qu'est-ce qui a été entrepris dans l'intervalle ?

Rien.

Quand la Cinémathèque compte-t-elle lancer une plateforme multimédia ?

Tant que nous n'avons pas mis en place le système, ce n'est pas encore réalisable. La seule chose accessible en ligne pour l'instant est notre catalogue de distribution.

L'activité de distribution que vous exercez de temps en temps ne serait-elle pas un éparpillement des ressources ?

Non, elle représente pour nous une possibilité de générer des revenus. Cette activité est issue historiquement de la culture suisse des cinéclubs, qui achètent des licences pour des séances non commerciales. Actuellement, les distributeurs – à quelques rares exceptions près – sont intéressés exclusivement par les lancements de nouveaux films. Nous avons légalisé une zone grise permettant aux salles d'art et essai d'éviter d'acheter des licences onéreuses aux world sales. Sans la Cinémathèque, la diversité qui existe dans les cinémas et festivals ne serait pas possible.

Dans quelle mesure le système politique suisse représente-t-il un handicap pour le passage du cinéma à l'ère numérique ?

Nous avons besoin de décisions rapides. Comme nous ne sommes pas exactement au centre de l'intérêt public, nous avons nous aussi été insuffisamment proactifs. A cause des nombreux changements qui ont eu lieu au sein de l'OFC, nous n'étions pas certains de la direction que prendrait l'institution. A l'inverse, la ministre de la Culture Madame Chassot se voyait présenter dès son entrée en fonction le rapport de l'audit, ce qui n'a certainement pas fait avancer le processus.



Ici devrait se dresser la Cinémathèque. © Carine Roth / Cinémathèque suisse

FILMPROMOTION.CH

Publicité pour films, cinémas et aux festivals

Affichage culturel sur panneaux, cadres et intérieur. Distribution de flyers très ciblée dans plus de 2'000 cafés, bistros, magasins. Publicité efficace sur set de table serviette, et sur rond-de-bière.

propaganda 

diffusion nationale
délais brefs
sympathique






www.filmpromotion.ch Téléphone 044 404 20 20

Elmer et un banc de montage

Kathrin Plüss est monteuse. Elle travaille actuellement sur le long métrage documentaire de Werner Schweizer « OFFSHORE – Elmer et la fin du secret bancaire ». Portrait.

Par Kathrin Halter

12

Un métier, un portrait



Kathrin Plüss en salle de montage. Devant elle, sur deux écrans : Rudolf Elmer.

Les monteurs doivent être capables de poser un double regard. Ils doivent savoir à la fois contempler leur travail à travers le filtre de leur propre expérience, mais aussi adopter le point de vue du réalisateur. Ils travaillent de manière indépendante, mais sont guidés par les intentions articulées dans le scénario. Ils doivent de plus posséder un sens de la structure du plus petit (pour la scène individuelle) au plus grand (pour la courbe narrative de l'ensemble du film).

Comme le processus comporte une certaine part d'inconnu et dépend également de circonstances extérieures imprévisibles, les monteurs doivent être capables de supporter une certaine dose de précarité. Cela, Kathrin Plüss en a souvent fait l'expérience.

C'est d'ailleurs le cas pour « OFFSHORE - Elmer et la fin du secret bancaire ». En effet, dans ce projet, les phases de recherche, de tournage et de montage, se font en parallèle. Donc au fur et à mesure que Plüss monte, elle reçoit du nouveau matériel qui doit être évalué et classé : « Lorsqu'on travaille à un projet dont le montage commence pendant que le tournage est en cours, on partage depuis

la salle de montage toutes les surprises, tous les rebondissements de situation. C'est incroyablement passionnant et éprouvant à la fois », m'écrivait Kathrin Plüss en juin dernier.

Elle tient particulièrement à ce projet : un long métrage documentaire sur Rudolf Elmer, lanceur d'alerte, le plus connu du genre en Suisse et pourtant si discret, accusé de « cracher dans la soupe », honni et déclaré vindicatif par les uns (surtout dans le pays), stylisé en héros par les autres (surtout à l'étranger).

Tout comme Werner Schweizer, Kathrin Plüss tient beaucoup à ce que cela devienne un film captivant et critique sur le plan politique. Ce qui est loin d'être une tâche facile si l'on veut rendre justice à la complexité de la thématique sans tomber dans le didactisme. Werner Schweizer l'avait formulé ainsi dans un dossier : « Un film documentaire sur le secret bancaire, les opérations offshore (...) est, pour le formuler de manière positive, un défi visuel et esthétique. Mais le film ne doit pas se concentrer sur les mécanismes abstraits, les pratiques d'évasion fiscale (...), mais sur le drame humain. »

Un home déraciné

Les travaux de tournage démarraient en septembre 2014. En octobre Kathrin Plüss commençait son travail. Lorsque je rends pour la première fois visite à la monteuse dans son appartement zurichois, cela fait donc plus de six mois (avec des pauses) qu'elle travaille sur « Elmer ». Dschoint Ventschr, la société de production, dispose certes d'une salle de montage, mais comme le projet est régulièrement interrompu, Plüss préfère travailler chez elle. Elle explique que ce n'est pas inhabituel – il arrive souvent que le montage de documentaires dure plus longtemps que pour les fictions, où le travail se fait normalement d'une traite, entre autres parce que le financement est versé en tranches, après différentes déductions. Schweizer se trouve justement pour deux semaines aux Etats-Unis afin de visionner du matériel d'archives qui lui permettra de mieux raconter la pression exercée par les américains sur le secret bancaire. Il y rencontre également un cinéaste américain qui prévoyait il y a environ quatre ans de tourner un portrait sur Elmer. On attend encore ses nouvelles idées à son retour des Etats-Unis.

On remarque vite à quel point Plüss s'est familiarisée avec le protagoniste – après tout elle a regardé des dizaines d'heures d'entretiens et a aussi beaucoup lu à son sujet. Comme Schweizer, elle voit Elmer comme un personnage ambivalent. D'un côté, il serait le « prototype du Suisse propre en ordre », resté dans une large mesure petit bourgeois malgré une ascension et une chute rapide, certainement pas gauchiste, et dont le rôle est contesté. De l'autre, elle le voit comme un homme investi d'une mission, quelqu'un qui a beaucoup à dire. Les aspects sociologiques et politiques de l'affaire intéressent Plüss bien davantage qu'une étude psychologique du personnage ; en cela, elle est d'accord avec Schweizer. Mais pour l'instant, elle ne sait pas encore comment faire dialoguer de manière intéressante ces deux niveaux, Elmer d'une part, les digressions sur la place financière helvétique d'autre part. Plüss estime que l'on devrait pouvoir apprendre davantage sur la place bancaire – les négociations seraient en cours.

Comment la monteuse définit-elle son rôle ? Dans quelle mesure exerce-t-elle une influence, quelle est sa marge de manœuvre dans sa collaboration avec le réalisateur ? Comme tous les monteurs, Kathrin Plüss tient le rôle du premier spectateur critique, elle est « l'interlocuteur critique » de Schweizer, comme il l'a d'ailleurs formulé lui-même. Comme il n'existe pas de scénario détaillé pour « Elmer », mais plutôt un concept continuellement en cours de développement, cette fois, elle est plus impliquée au niveau thématique, ce qui n'était pas le cas par exemple pour « Verliebte Feinde » (2012) ou « Von Werra » (2002), où les scénarios étaient plus ou moins terminés au moment où intervenait Plüss. Mais elle s'engage beaucoup dans son travail de manière générale. Kathrin Plüss a monté presque tous les films importants de Werner



A l'époque le montage se faisait de manière analogique : Kathrin Plüss aux alentours de 1980.

Schweizer – les deux sont de vieux amis et partagent également les mêmes idées politiques. Elle-même se décrit comme une confidente de Schweizer, l'une de ses interlocutrices privilégiées à côté de collaboratrices comme Martin Witz (conseil dramaturgique et son) ou Carlotta Holy-Steinemann (cheffe-opératrice). Plüss décrit ainsi son travail : « Schweizer développe des stratégies et amène du matériel, que je reçois, digère et recrache sous une forme plus dense. Ce faisant, je lui fais part de mes impressions sur le matériel visionné, de ce dont cela me parle, de ce que je comprends et des émotions qu'il fait naître en moi. Mais je lui dis aussi ce que je ne comprends pas, ce qui m'ennuie ou ce qui me manque. Pendant cette phase j'ai un regard tout à fait naïf, je nage dans mes impressions et pose souvent des questions tout à fait enfantines. Ce va-et-vient constitue notre dialogue. Dans le cinéma documentaire, tout le processus de montage est un processus apparemment sans fin de propositions et de questionnement. »

Plüss illustre ces propos à sa table de travail, devant deux écrans connectés sur lesquels s'affichent les fenêtres du programme Avid. Sur l'un des écrans figure une liste du matériel déposé sur le serveur – actuellement environ 30 heures de matériel, reportages TV et documentaires de tiers inclus. Sur le deuxième écran, on voit le film en train de naître, avec plusieurs pistes de son et d'image, ponctuées de marques jaunes et vertes bien visibles. En effet, plutôt que de transcrire les entretiens, cette fois-ci, elle les marque afin de pouvoir facilement retrouver certains passages par la suite. Pour garder une vue d'ensemble, Plüss a créé une liste sur laquelle elle note et décrit l'ensemble du matériel d'archive, y compris une table chronologique. A cela viennent s'ajouter des notes de Schweizer avec ses premières ébauches d'inter-titres et de commentaires en off. Il existe également une time line, qui facilite au moins la vue d'ensemble : à presque deux mètres de long une fois imprimée, elle est accrochée dans la salle de montage de

DCP

Cinema Master für Spot & Film

www.fotografia.ch

Dschoint Ventschr et met en relation les événements de la vie d'Elmer et l'évolution sur la place financière.

Les meilleurs moments et les « îles »

Une fois les listes établies, c'est au tour du tri : Plüss a déjà réduit à environ six heures l'ensemble du matériel à disposition. Un critère important est la recherche des « meilleurs moments », ceux où Elmer paraît le plus authentique, où il formule les choses de la manière la plus pertinente. Lorsque Plüss parle d'Elmer, elle paraît tour à tour énervée et presque affectueuse : « Quels que soient les vêtements qu'il porte, on a l'impression qu'il est déguisé », dit-elle une fois en évoquant son « déracinement social ». Alors que beaucoup reste à déterminer, Plüss travaille à ce qu'elle appelle des « îles » : des séquences qu'elle peut déjà monter, parce qu'elles ne changeront probablement plus, et peuvent facilement être ajustées ultérieurement. Elmer sur les îles Caïmans dans les années 1990, par exemple. Sa jeunesse. Ou son arrestation. Comme Werner Schweizer a le même matériel sur un disque dur chez lui, Plüss peut lui faire parvenir par courrier électronique les séquences sur lesquelles elle

est en train de travailler (et inversement). Ce système leur permet de discuter de variantes, de versions alternatives qui n'ont pas le même impact.

Quel effet produit par exemple cette scène dans laquelle Elmer fait le ménage dans son appartement pendant qu'il raconte (en off) ses difficultés aux îles Caïmans ? Selon Plüss, elle représente les conséquences concrètes de la conduite d'Elmer : il est devenu homme au foyer suite à sa « trahison » de la banque. Si c'est vrai pour le plan, est-ce vraiment ce que l'on perçoit ? En tout cas, c'est plus clair lorsqu'Elmer passe l'aspirateur ou met les chaises sur la table de la cuisine que quand il fait simplement du café. Comme Elmer est un narrateur plutôt expansif, Plüss doit souvent le mettre en off afin de pouvoir raccourcir ses énonciations. Un autre défi que présente ce projet est de trouver des idées visuelles – comment représenter visuellement, par exemple, l'adversaire d'Elmer, la « violence structurelle de la place financière suisse » ?

Dans cette phase, cela ne peut se faire que de manière symbolique : Plüss montre des plans de la Bahnhofstrasse de Zurich avec des hommes d'affaires, qu'elle superpose à des images de reflets

dans les vitrines de magasins : la stylisation a l'avantage de rendre anonymes les personnes tout en créant des images d'ambiance. Mais est-ce suffisant ? Elle s'est récemment entretenue avec Schweizer de « Citizen Four », le film documentaire consacré à Edward Snowden : le monde des services secrets y est tout aussi obscur et difficilement représentable que la place bancaire.

Lorsque l'on demande à Plüss si elle n'a pas parfois le sentiment de nager un peu, elle répond : « Ce n'est pas un sentiment, mais une réalité. » Malgré la progression et les moments de bonheur dans le travail, certaines phases du film lui causent des nuits blanches.

Une équipe bien rodée

Lors de notre deuxième rendez-vous à la fin du mois de juillet, Werner Schweizer est aussi de la partie. Nous nous rencontrons dans la salle de montage de Dschoint Ventschr et parlons de leur collaboration, cette fois-ci aussi du point de vue du réalisateur.

Entre-temps, les choses ont avancé : ensemble, ils ont réduit à environ quatre heures et demie le matériel sur Elmer, en le tissant avec des digressions



Londres, janvier 2011 : Rudolf Elmer remet à Julien Assange, lors d'une conférence de presse événement, deux CD avec les données des clients

consacrées à la place financière suisse, et cela de façon à créer une « friction productive » entre les séquences d'archive et les chapitres consacrés à Elmer. Viendront encore s'y ajouter des discussions avec différentes personnes. Schweizer est en train de rédiger ses textes en off au rythme de 2 à 3 pages par jour, avec le soutien et l'encouragement de Plüss.

Il s'agit désormais de trouver encore des raccords afin d'y mêler davantage de matériel d'archive : par exemple le mouvement des années 1980, lorsqu'Elmer travaillait encore à la Bahnhofstrasse et Schweizer dans une vidéothèque. Ou alors le nouveau matériel que Schweizer a récemment rapporté des Etats-Unis. Et les discussions avec Elmer doivent encore être davantage réduites.

Lorsqu'on le questionne sur le rôle de sa monteuse, Schweizer dit qu'il a besoin d'un interlocuteur critique. Et puis elle est de l'ordre de la mémoire du film : « Je suis heureux que Kathrin puisse me faire des suggestions, parce qu'elle a le matériel plus présent à l'esprit que moi. Après le tournage, j'étais relativement frustré et ne percevais même plus certaines des particularités d'Elmer. Avec le travail de tri, Kathrin m'a aidé à reprendre confiance en ce matériel. Elle améliore de plus les séquences que je monte moi-même : je ne suis pas aussi chevronné qu'elle, ou alors je me perds dans les détails. »

Plüss fonctionnerait pour lui comme un miroir ou une loupe : « Elle voit mes erreurs, elle remarque lorsque je n'ai pas écouté attentivement ou n'ai pas posé une question de manière assez précise, et en général, si quelque chose fonctionne ou non. » Au début, il en aurait souffert, « maintenant, je le prends avec plus de recul », ajoute-t-il en riant. Le fait que non seulement sa coéquipière se passionne pour le contenu du film, mais encore lise beaucoup sur le sujet, n'est pas quelque chose qui va de soi.

A les entendre discuter, on comprend quelque chose de la singularité et de la dynamique de l'interaction entre Plüss et Schweizer. Alors que Plüss était parfois submergée de détails au point de perdre de vue le film, Schweizer affirme ne jamais perdre la vision d'ensemble. Pour lui, il n'y a que des détails qui tournent autour d'un tout fixe, consistant en grande partie en une chronologie des événements. Et alors que pour Plüss le processus de montage est de longue haleine, Schweizer dit n'avoir jamais fait un film aussi rapidement (Schweizer : « Ça ne fait même pas une année que nous sommes dessus, pour moi c'est sensationnel ! » Plüss : « Mais nous n'avons pas encore terminé... ») Lorsque Schweizer évoque en passant une fin possible au film, qu'il aurait depuis longtemps en tête, Plüss s'exclame : « Ça c'est TA fin ? ! C'est la première fois que j'en entends parler ! » Quand elle n'est pas d'accord, elle cherche des alliés, « à ce moment-là, je dois lutter ». Il serait parfois impatient et énigmatique, ajoute Plüss. « Mais j'ai confiance qu'il ne va pas lâcher le morceau avant que le film ne soit bon. »

Le premier montage devrait être terminé à la fin du mois de septembre, afin qu'elle puisse l'affiner pendant les vendanges (car Werner Schweizer est aussi vigneron !). Comme elle dispose désormais de la plupart du matériel, son travail sera alors plus visuellement créatif et elle s'en réjouit déjà. En attendant, les nuits blanches continuent. Jusqu'au générique de fin.

Kathrin Plüss

Kathrin Plüss est née à Zofingen, en Argovie, en 1954. La monteuse exerce son métier depuis plus de trente ans. Elle est membre du Schweizerischen Filmtechnikerverband / Syndicat Suisse Film et Vidéo (SSFV) ainsi que du comité directeur de « Cinébulletin » depuis trois ans. En 2002, elle se vit remettre le Prix du cinéma de la Ville de Zurich. Elle a participé à la plupart des films de Werner Schweizer. Le dernier film qu'elle a monté est une production de la SRF, un portrait réalisé par la réalisatrice zurichoise Rahel Grunder sur Emilie Kempin-Spyri, la première femme avocate de Suisse. Elle enseigne de manière sporadique, et, en tant que membre du comité directeur de Focal, a participé durant douze ans à la conception de la formation continue. Kathrin Plüss vit et travaille à Zurich et au Tessin.

Filmpromotion by **A L I V E**
film.ch

Plakataushang Kulturplakatstellen
Flyerverteilung Sandwichmen Werbeaktionen



Das grösste Schweizer
Kultur-Werbe-Netzwerk

seit
1973

Alive Media AG Hafnerstrasse 60 8005 Zürich Telefon 044 270 80 90
www.alive.ch

« Elmer et la fin du secret bancaire »

Werner Schweizer nous parle du grand anachronisme dans l'affaire Elmer, de la manière dont le lanceur d'alerte est perçu à l'étranger, et d'« Offshore – Elmer et la fin du secret bancaire », un film personnel.

Propos recueillis par Kathrin Halter



Kathrin Plüss et Werner Schweizer sont des amis de longue date.

D'où vous est venu cet intérêt pour Rudolf Elmer ?

J'ai suivi l'affaire Rudolf Elmer depuis le début, notamment dans le contexte des scandales bancaires de ces dernières années. Ce qui m'intéresse, c'est comment Elmer, qui fait lui-même partie du système, en est venu à le critiquer. Mais je veux aussi que le film véhicule mon propre point de vue, ainsi que les critiques de la gauche vis-à-vis du système bancaire suisse. Il doit être clair qu'il y a toujours eu dans ce pays des personnes qui ont honte des banques. Elmer et moi avons à peu près le même âge, mais nous avons évolué dans des mondes complètement différents. Ce film aura donc aussi une dimension personnelle.

Dès le début, une question centrale était de savoir qui seraient les antagonistes.

En fin de compte, ni la banque Julius Bär ni le Ministère public zurichois n'ont accepté de s'exprimer devant la caméra. Ce refus, précédé pourtant de bons entretiens préliminaires, m'a fâché – Elmer avait même déjà signé un document par lequel il s'engageait à ne pas porter plainte sur la base de ce que pourrait dire le Ministère public dans le film. Maintenant, la partie

adverse est représentée dans le film surtout par des comptes rendus de médias critiques envers Elmer. Mais j'en suis aussi venu à percevoir l'absence d'antagonistes directs comme un avantage : maintenant, je suis moins tenu de veiller à l'équilibre entre le pour et le contre, je peux me permettre d'être plus libre et plus directement politique. Malgré les contradictions que présente Elmer, la façon dont la justice et les médias le traitent, lui et sa famille, est scandaleuse. Cela me révolte de plus en plus. Le grand anachronisme, c'est que cela fait longtemps que la Suisse relativise le secret bancaire. Mais apparemment, il s'agirait maintenant de dresser le petit Elmer en exemple.

L'accent sera-t-il mis davantage sur Elmer ou sur l'histoire du secret bancaire ?

Il faut se garder de faire la même erreur que de nombreux médias suisses, qui cherchent sans cesse à psychologiser Rudolf Elmer, le qualifiant de « voleur de données psychiquement instable », sans se pencher sur les faits que révèlent ces données. Il est intéressant de constater qu'Elmer est perçu très différemment à l'étranger. Dans le contexte européen, Elmer est très demandé pour son expertise

dans les domaines des opérations offshore et de l'évasion fiscale. Ailleurs, c'est son savoir d'initié qui intéresse, alors qu'en Suisse – du moins pour les banques et leur entourage politique – on lui reproche de cracher dans la soupe, comme Jean Ziegler. Mais les temps changent : on donne de plus en plus raison aux critiques du secret bancaire suisse, et à force d'acharnement, l'intervention des Etats-Unis a fini par avoir raison de l'insolence de la place bancaire suisse. Un des soucis de ce film est de communiquer cette toile de fond, et de réhabiliter par cela les critiques du banditisme bancaire suisse, tout en racontant l'histoire privée dramatique du « David » Rudolf Elmer et de sa lutte contre le « Goliath » de la place financière zurichoise.

Studio pour casting

beni.ch
Heinrichstr. 177 8005 Zürich
beni@beni.ch | 044 271 20 77

Prix de location		
demi-journée	CHF	300.-
toute la journée	CHF	400.-
6 jours	CHF	2'000.-
Tout les prix exkl. TVA		

« Il faut se garder de faire la même erreur que de nombreux médias suisses, qui cherchent sans cesse à psychologiser Rudolf Elmer, le qualifiant de voleur de données psychiquement instable »



Martin Witz, Rudolf Elmer, Werner Schweizer et Carlotta Saint-Steinemann. ©Dominic Büttner

« OFFSHORE - Elmer et la fin du secret bancaire »

Rudolf Elmer, le plus célèbre lanceur d'alerte de Suisse, a passé son enfance à Zurich dans un milieu ouvrier. Il connaît une ascension rapide culminant au poste de directeur de la filiale de la banque Julius Bär sur les îles Caïmans, avant d'être licencié en 2002. Après une apparition retentissante aux côtés de Julian Assange, il a été accusé, lors de deux procès, de violation du secret bancaire, de menaces et de tentatives de contrainte. Il se pourrait que la conclusion des procès se fasse attendre encore plusieurs années. Dans son documentaire, Werner Schweizer confronte le portrait d'Elmer avec une analyse du secret bancaire et de son déclin. « Offshore – Elmer et la fin du secret bancaire » devrait sortir dans les salles au début de l'année prochaine.



film bulletin

**Sam Peckinpah
in der
N° 5 / 2015**

Schenken Sie sich und anderen
acht mal im Jahr
cineastisches Lesevergnügen.

www.filmbulletin.ch

**Zeitschrift
für Film
und Kino**

Coup d'œil rétrospectif sur un long parcours à la rédaction de « CB »

Françoise Deriaz, rédactrice en chef de « Cinébulletin » entre 1994 et 1996, et de 1998 à 2010 a mené la rédaction comme personne. Elle se souvient des controverses qui ont touché la branche, ainsi que du moment où « CB » a failli disparaître.

Par **Françoise Deriaz**

Pour les 30 ans de « CB », le cinéaste d'animation Jonas Raeber signait sa une en l'illustrant d'un phare monumental éclairant de tous ses feux le paysage audiovisuel. Plus modestement, la vénérable revue tient lieu de vigie scrutant l'horizon plus ou moins radieux de la création et de la production cinématographiques. J'y ai longtemps veillé.

Quand Michael Sennhauser, alors rédacteur de « CB », me confie en 1994 la rédaction romande de la revue, la profession est en ébullition. Depuis deux ans, le cinéma suisse est confiné au cœur de l'Europe. Avec une infime majorité de quelque 23'000 voix, le peuple suisse a en effet refusé en 1992 que la Confédération helvétique entre dans l'Espace économique européen. Les milieux du cinéma avaient fondé de grands espoirs sur le rapprochement avec l'Union européenne. Ils ont alors d'un coup été réduits à néant. Le scénario se répétera sous une autre forme en 2014.

A l'époque, des mesures compensatoires sont également instaurées pour se raccrocher au programme Media, mais le préjudice n'est pas seulement financier: l'image de la Suisse pâtit sérieusement de l'isolement du pays et les portes des coproducteurs potentiels restent closes aux projets de films suisses de fiction. Yvonne Lenzlinger, cheffe de la Section du cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC) de 1993 à 1994, n'est pas outre mesure émue par ce naufrage. La voie européenne est bouchée pour la fiction ? Que les cinéastes suisses se consacrent au documentaire, qui n'exige généralement aucun financement étranger, laisse-t-elle alors entendre.

Après l'ARF, l'ARC

C'est dans ce contexte que des professionnels créent l'Association romande du cinéma (ARC), rejointe par quelques Allemaniques. Elle entend « stimuler la création et la production cinématographique audiovisuelle; s'engager activement dans l'Europe des régions; [...] œuvrer à la création d'un fonds de soutien à la production et à la diffusion ayant notamment pour partenaires les pouvoirs publics, la Télévision suisse romande, les Sociétés de perception de droits d'auteurs ».

La future Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films (ARF/FDS), fondée en 1962 sous l'impulsion du cinéaste Alain Tanner, avait donné de la voix à l'époque des débats sur la première Loi sur le cinéma, entrée en vigueur en 1963. Au final, une aide au documentaire avait vu le jour, ainsi que des primes pour la fiction. L'encouragement de la fiction ne sera instauré qu'à partir de 1970. Vingt ans après, l'ARC entend donc remonter au créneau avec la ferme intention de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration du financement du cinéma.

Entrée en scène de Succès cinéma

Le producteur Robert Boner, qui a fait ses armes en produisant entre autres « Les petites fugues » (1979) d'Yves Yersin puis, en France, « Le petit prince a dit » (1992) et « Adultère, mode d'emploi » (1995) de Christine Pascal, est l'un des inspirateurs de la politique de l'ARC. A ses côtés, la plupart des producteurs et réalisateurs romands (ou non), dont Gérard Ruey, Frédéric Gonseth ou Ruth Waldburger – pour ne citer que ceux-ci. Par-

tant du constat, statistiques à l'appui, que la majorité des films suisses n'ont que rarement et difficilement accès au circuit commercial de distribution – la pléthore de produits étasuniens occupant l'essentiel des écrans – et que le système helvétique d'encouragement favorise trop d'œuvres dont la carrière débute et s'achève aux Journées de Soleure, l'ARC élabore un mécanisme qui, d'une part, incite les exploitants et distributeurs à diffuser les films helvétiques, et, d'autre part, récompense les productions suisses à l'aune de l'affluence du public des salles de cinéma. En 1997, après moult péripéties, le système automatique d'Aide au cinéma liée au succès (Succès Cinéma) entre en scène pour une phase pilote de cinq ans. A son terme, l'OFC l'adopte en complément de son aide sélective. En 2012, Succès Festival s'ajoutera à la panoplie de l'aide automatique.

De nos jours, les controverses portant sur le bien-fondé et la répartition de l'Aide liée au succès qui ont alors agité la profession sourdent encore. Fallait-il que les distributeurs et les exploitants bénéficient de bonifications pour diffuser des films suisses ? La progression manifeste des productions suisses sur les écrans des salles de cinéma et l'obligation faite aux distributeurs de réinvestir dans des productions suisses les montants perçus ont certes calmé le jeu, mais le malaise persiste. Fallait-il aussi, comme le voulait l'ARC, que les contributions à réinvestir dans des projets soient allouées aux seuls producteurs ? Les auteurs s'y sont opposés avec véhémence et ont obtenu gain de cause. A l'usage, il s'est avéré que les sommes mobilisées par les auteurs lestent un système originellement destiné à renforcer l'initiative des producteurs.

« CB » dans la tourmente

Membre du Groupe d'experts « aide automatique » nommé par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss en 1996 pour adapter le projet concocté par l'ARC aux exigences légales de la Confédération, je ne suis alors plus rédactrice romande de « CB ». Michael Sennhauser a quitté la rédaction en chef en 1996 et Pierre Lachat lui a succédé. En 1998, Kathrin Müller, directrice du Centre suisse du cinéma (rebaptisé Swiss Films par la suite) en charge de « CB », me propose de reprendre la rédaction en chef. L'année suivante, Michael Sennhauser est aussi de retour. La gestion de « CB » est confiée à la Fondation Ciné-Communication, qui lance une revue de cinéma bilingue, *FILM*. Elle disparaît en 2001 déjà. Pendant deux ans, « CB » est donc piloté par deux rédacteurs en chef, Michael Sennhauser et moi-même, en parallèle de nos responsabilités rédactionnelles dans *FILM*. En toute franchise, la revue de cinéma mobilisait l'essentiel des forces et « CB » n'a alors pas été l'objet d'une grande attention.

La faillite de la Fondation Ciné-Communication manqua même d'être fatale à « CB ». Sans les efforts de Micha Schiwow, nouveau directeur de Swiss Films, et de Marc Wehrlin, chef de la Section du cinéma qui succède à Yvonne Lenzlinger en 1995, la publication aurait été emportée dans la débâcle. Pour lui remettre le pied à l'étrier, le Comité de patronage de *Ciné-Bulletin* est alors créé, son administration assurée par Swiss Films et sa réalisation confiée à la toute nouvelle association Mediafilm présidée par Vincent Adatte, constituée en 2001 pour relan-



En 2011, Françoise Deriaz a reçu un « Prix d'Honneur » aux Journées de Soleure.

cer *Films* en Suisse romande. Avec l'aide précieuse de Mathieu Loewer, mon bras droit, j'endosse alors la double casquette de rédactrice en chef de « CB » et de *Films*, toujours avec le soutien indéfectible de Vincent Adatte. En 2003, faute d'annonceurs, *Films* cesse de paraître. Le contenu de « CB » s'améliore alors sensiblement, sa cote remonte, et passe à l'impression en couleur en 2008. Loewer quitte « CB » en 2008, moi en 2011.

Essor des aides régionales

Nombre d'événements ont évidemment jalonné mon long parcours dans le sillage ou aux commandes de « CB ». Sous l'impulsion de l'ARC, le Pacte de l'audiovisuel est signé en 1996. Il remplace le défunt Accord-cadre qui a régi les relations entre la profession indépendante et la SSR depuis 1987. Robert Boner, une fois encore, s'érige en porte-parole de la profession pour en orchestrer la réalisation, de même que la transposition de l'aide automatique au domaine télévisuel, baptisé Succès Passage antenne. Il est aussi l'une des chevilles ouvrières de la Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum) qui a réussi le tour de force de réunir dans un seul pot l'essentiel des ressources publiques et privées de Suisse romande consacrées au cinéma.

En Suisse alémanique, la Fondation zurichoise pour le cinéma avait préalablement donné le coup d'envoi de l'essor des aides régionales, complément indispensable à l'encouragement de la Confédération. Berne, Bâle et plusieurs autres cantons lui emboîteront ensuite le pas, mais force est d'admettre que seule Cinéforum est parvenue à renforcer la capacité productrice de l'entier d'une région linguistique du pays.

Le prix de l'indépendance

Au cours de ces années, « CB » a gagné une certaine indépendance, qui a cependant été chèrement payée sous l'ère de Nicolas Bideau, chef de la Section du cinéma de 2005 à 2010, qui entendait imposer ses vues à une publication soutenue par l'OFC, certes, mais également largement financée par les milieux du cinéma. D'une revue d'information professionnelle, il voulait

notamment faire une revue critique (de films) tout en lui reprochant (à tort) d'y être sans cesse critiqué! J'ai eu le bonheur de survivre à Nicolas Bideau. « CB » également. Qu'il en soit ainsi de longues années encore pour la nouvelle équipe, et les suivantes!



Innerschweizer Nachwuchs-Kurzfilmwettbewerb

Einer Projektidee für den Erst- oder Zweitfilm zum Durchbruch verhelfen: Mit dieser Zielsetzung lanciert die Albert Koechlin Stiftung erstmalig den Innerschweizer Nachwuchs-Kurzfilmwettbewerb.

Auf der Basis eingereicherter Exposé werden durch eine Fachjury vier Projekte mit je Fr. 15'000.- prämiert und bei der Weiterbearbeitung gefördert. In der folgenden Schlussrunde wird ein Projekt mit max. Fr. 50'000.- zur filmischen Umsetzung unterstützt. Eingabeschluss 30. November 2015.

Innerschweizer Filmschaffende sind herzlich eingeladen, Projekte einzureichen.

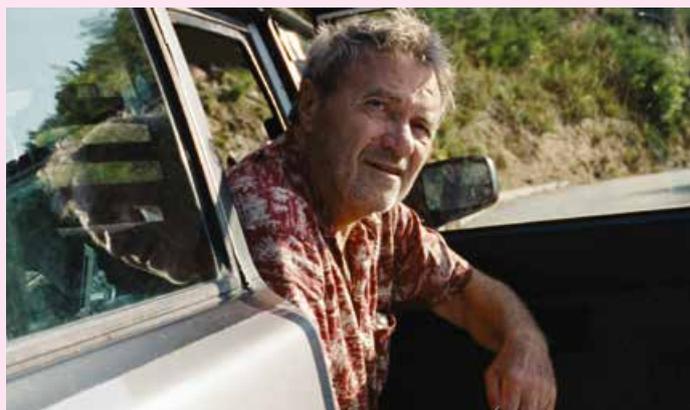
Weitere Informationen:

www.aks-stiftung.ch/projekt/filmfoerderung

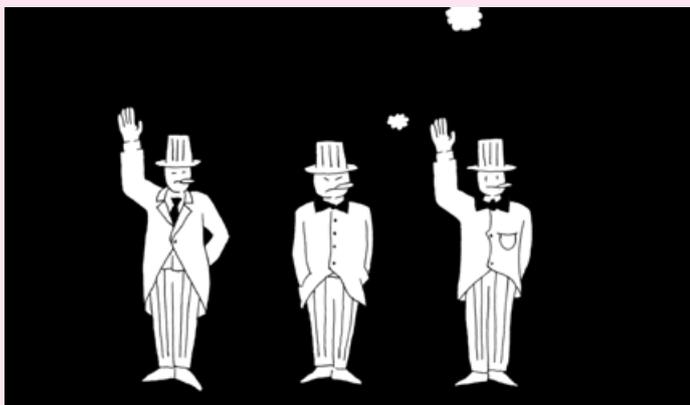
Albert Koechlin Stiftung
Reussteg 3
CH-6003 Luzern
Tel. +41 41 226 41 20
Fax +41 41 226 41 21
mail@aks-stiftung.ch
www.aks-stiftung.ch



« Schellen-Ursli » von Xavier Koller. Im Kino in der Deutschschweiz ab 15. Oktober. A l'affiche en Suisse romande dès le 14 octobre.



« Rider Jack » von This Lüscher. Im Kino in der Deutschschweiz seit 20. August.



« Die Demokratie ist los! » von Thomas Isler. Im Kino in der Deutschschweiz seit 3. September.



« Amnesia » de Barbet Schroeder. A l'affiche en Suisse romande depuis le 19 août. Im Kino in der Deutschschweiz ab 17. September.



« Kühe, Käse und 3 Kinder » di Susanna Fanzun. Nel cinema in Svizzera italiana dal 10 settembre.



« Les mille et une nuits : volume 1, l'inquiet » de Miguel Gomes. A l'affiche en Suisse romande dès le 11 septembre.



« Pura Vida - quer durch Ecuador » de Severin Frei. A l'affiche en Suisse romande dès le 7 octobre. Im Kino in der Deutschschweiz ab 17. September.



« Mitten ins Land (mit Pedro Lenz) » de Norbert Wiedmer et Enrique Ros. A l'affiche en Suisse romande dès le 9 septembre.



« Dog Men » von Mirko Bischofberger und Dario Bischofberger. A l'affiche en Suisse romande depuis le 20 août. Im Kino in der Deutschschweiz seit 2. September. Nel cinema in Svizzera italiana dal 3 settembre.



« La vanité » de Lionel Baier. A l'affiche en Suisse romande dès le 30 septembre.



« Les mille et une nuits: volume 2, le désolé » de Miguel Gomes. A l'affiche en Suisse romande dès le 30 septembre.



« Dora oder Die sexuellen Neurosen unserer Eltern » de Stina Werenfels. A l'affiche en Suisse romande dès le 16 septembre.



« Une jeunesse allemande » de Jean-Gabriel Périot. A l'affiche en Suisse romande dès le 14 octobre. Im Kino in der Deutschschweiz ab 24. September.



ASSOCIAZIONE FILM AUDIOVISIVI TICINO

Bienvenue au Tessin, cher Teco.

Sì, questo **Premio Cinema Ticino** è una specie di riconoscimento "solenne" da parte della tua patria. Lo sai che sei praticamente sconosciuto dai nostri audiovisivi. Celio suona hockey, ma il puck Teco è uscito dallo slide board. Un vero body check. Quando il Festival di Locarno mi ha chiesto le tue coordinate mi son detto, ma il Dipartimento dell'educazione e della cultura di Bellinzona, il Festival della Piazza, la nostra Radiotelevisione svizzera RSI, non hanno le tue coordinate? È vero che oggi abiti, o hai sempre vissuto, lontano dalla tua valle Leventina, insieme a Sylvia. Lavori quasi continuamente in Francia o Italia. Hai un agente transalpino e nella vicina penisola. Probabilmente sei uno dei pochi attori veramente bilingue. Hai doppiato la tua parte in *Synesthésie*. Les couleurs du hasard di Erik Bernasconi in francese. Rarissimo e perfetta performance. In Francia sei famoso, o come dicono più elegantemente i francesi, connu dans les séries tv. E da noi? Niente serie, non hanno abbastanza creatori e magri anche i mezzi, e l'idea di fare delle serie svanisce subito, specialmente dopo il voto sul canone.

Hai iniziato la carriera svizzera non in Ticino, ma oltre Gottardo, con Alain Tanner, Francis Reusser e Daniel Schmid, i loro film che hanno lasciato un segno nella storia cinematografica, accompagnato dal direttore di fotografia Renato Berta, altro premiato. E poi ti ho trascinato in Ticino con Innocenza, accanto a Alessandro Haber e Enrica Maria Modugno. Sei un attore "scomodo", dicono, ma amato dalla troupe sul set. Mi ricordo sul film che ho iniziato a preparare, La valle delle ombre, poi abbandonato, lavoravi duro, al freddo, eravamo gelati nelle notti invernali, ma tu ci portavi calore. Poi ti ho "ingaggiato" sul film *Sinestesia* con Giorgia Würth. Tutti ti volevano bene sul set, anche quando eri "impossibile da gestire". E poi sono riuscito a vederti in qualche film, sempre della Svizzera romanda, lavoravi per registi come Claudio Tonetti o Dominique Othenin-Girard.

E specialmente ho incontrato un attore forte e sensibile nel film italiano *Zoran*, il mio nipote scemo di Matteo Oleotto, un oste del confine. Bravissimo, caro Teco. Credo che ti sia anche divertito a fare la parte del giudice invaghito di calcio nell'ultimo film che ho prodotto *La Buca* di Daniele Cipri, accanto a Sergio Castellitto. Spero che se domani un cineasta svizzero cercasse il tuo indirizzo, non abbia più bisogno di telefonarmi, ma che il Decs, Pro Helvetia, Swissfilms, la Casa del cinema o la nuova Ticino Film Commission avranno nel loro database i tuoi contatti.

Besos villi

Villi Hermann, cineasta e produttore

Beride, 14 juillet 2015



155'000 Franken für die Entwicklung von Drehbüchern von Spiel- und Dokumentarfilmen: die Stipendienzusprachen 2015 des Kulturfonds der Société Suisse des Auteurs (SSA).

Der Beginn des Drehbuchschreibens und der Entwicklung eines Filmprojekts, ob Spiel- oder Dokumentarfilm, ist finanziell immer gefährdet. Der Kulturfonds der SSA fördert das Schaffen neuer Werke mit seinen jährlichen Stipendien.

Stipendien für das Schreiben von Drehbüchern für Kino-Spielfilme

33 Drehbuchprojekte für Spielfilme wurden dem Wettbewerb unterbreitet. Die für die Stipendienzuteilung zuständige Jury bestand aus Beat Glur (Journalist, Bern), Julie Marx (Auteurin, Paris) und Pierre-André Thiébaud (Filmemacher, Martigny). Einstimmig haben die Jurymitglieder die drei zur Verfügung stehenden Stipendien zu je 25'000 Franken folgenden Filmprojekten und Autorinnen zugesprochen:

- «Haus am See» von Bettina Oberli (Zürich) und Cooky Ziesche (D-Potsdam) / Zodiac Pictures (Zürich)
- «Apollon» von Stéphanie Chuat und Véronique Reymond (Lausanne) / VEGA FILM (Zürich)

- «Hot Spot» von Talkhon Hamzavi (Nussbaumen) und Lorenz Suter (Zürich) / Contrast Film (Bern)

Stipendien für die Entwicklung von Dokumentarfilmen (Kino und Fernsehen)

29 Projekte für Dokumentarfilme wurden dem Wettbewerb unterbreitet. Die für die Stipendienzuteilung zuständige Jury bestand aus John Canciani (künstlerischer Leiter der Internationalen Kurzfilmtage Winterthur), Lea Todorov (Autorin, Regisseurin und Produzentin, Paris) und Werner Schweizer (Autor, Regisseur, Produzent, Zürich). Einstimmig haben die Jurymitglieder die vier zur Verfügung stehenden Stipendien zu je 20'000 Franken folgenden Filmprojekten und Autorinnen- und Autoren zugesprochen:

- «Wo bist du, Joao Gilberto?» von Georges Gachot und Paolo Poloni (Zürich) / Gachot Films
- «Wontonmeen» von Bastien Genoux (Lausanne) und Stéphane Noël (Berlin) / Detours Films
- «Trois fois le Caire» von Julia Bünter (Genf) / Nouvelle tribu
- «Down the River» von Felipe Monroy (Genf) / Adok Films

Informationen / Kontakt:

Kulturfonds SSA

+41 21 313 44 66

+41 78 871 07 66

jolanda.herradi@ssa.ch

155'000 francs pour le soutien à l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction et au développement de films documentaires en 2015 par le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA).

Le début de l'écriture d'un scénario et du développement d'un projet de long métrage, tant de fiction que documentaire, est toujours financièrement très fragile. Le Fonds culturel de la SSA, avec ses bourses de soutien annuelles, s'engage à favoriser l'émergence de nouvelles œuvres.

Bourses SSA 2015 pour l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction (cinéma)

33 projets de scénarios de longs métrages de fiction ont été proposés au concours. Le jury en charge de l'attribution des bourses était composé de Beat Glur (journaliste, Berne), Julie Marx (auteure, Paris) et Pierre-André Thiébaud (cinéaste, Martigny). Al'unanimité, les membres du jury ont attribué les trois bourses en lice de 25'000 francs chacune aux auteurs lauréates et projets suivants:

- «Apollon» de Stéphanie Chuat et Véronique Reymond (Lausanne) / VEGA FILM (Zürich)
- «Haus am See» de Bettina Oberli (Zürich) et Cooky Ziesche (D-Potsdam) / Zodiac Pictures (Zürich)
- «Hot Spot» de Talkhon Hamzavi (Nussbaumen) et Lorenz Suter (Zürich) / Contrast Film (Bern)

Bourses SSA 2015 pour le développement de films documentaires (cinéma et television)

29 projets de films documentaires destinés au cinéma ou à la télévision ont été proposés au concours. Le jury en charge de l'attribution des bourses était composé de John Canciani (directeur artistique de Internationale Kurzfilmtage Winterthur), Léa Todorov (scénariste, réalisatrice et productrice, Paris) et Werner Schweizer (réalisateur et producteur, Zurich). A l'unanimité, les membres du jury ont attribué les quatre bourses en lice de 20'000 francs chacune aux projets et lauréats suivants:

- «Wo bist du, Joao Gilberto?» de Georges Gachot et Paolo Poloni (Zurich) / Gachot Films
- «Wontonmeen» de Bastien Genoux (Lausanne) et Stéphane Noël (Berlin) / Detours Films
- «Trois fois le Caire» de Julia Bünter (Genève) / Nouvelle tribu
- «Down the River» de Felipe Monroy (Genève) / Adok Films

Informations / Contact:

Fonds culturel SSA

+41 21 313 44 66

+41 78 871 07 66

jolanda.herradi@ssa.ch



Programmorschau: Begegnungen mit und in der arabischen Welt

Gleich einem Schreckgespenst geistern Artikel über den arabischen Raum dieser Tage durch die hiesige Presse. Doch was wissen wir eigentlich über ihn – mal ganz abgesehen von den durch Medien und Mythen geprägten Stereotypen? Die 19. Ausgabe der Internationalen Kurzfilmtage Winterthur geht dieser Frage in ihrem Grossen Fokus nach und will Begegnungen schaffen. Jedoch nicht nur mit der arabischen Welt, sondern auch mit dem Kurzdokumentarfilmprojekt 5 x 5 x 5, mit Bhutan und Nepal, mit Christoph Girardet und Matthias Müller, mit Dada und mit Gangstern.

Der notgedrungen politisch brisante Film aus dem Irak, die visuelle Raffinesse des libanesischen Films, die Distanzierung bei gleichzeitiger Nähe mancher Diaspora-Araber, die ersten filmischen Gehversuche aus dem Sudan oder der trivialpopuläre Mainstream des filmindustriell geprägten Ägyptens – vom « arabischen Film » als homogenes Ganzes zu sprechen wäre vermessen, könnte das Kino der arabischen Welt doch diverser nicht sein. Und trotzdem wagten es die Programmschaffenden der Kurzfilmtage, den Grossen Fokus der diesjährigen Ausgabe unter dem Sammeltitle Arab Encounters – Visions and Realities auf ausgesuchte Facetten des arabischen Films zu legen. Uns erwarten neun Kurzfilm-Programme, welche, abgesehen von wenigen prägnanten Ausnahmen, eine Innensicht bieten: Filme von arabischen Filmschaffenden für ein arabisches Publikum, die dem westlichen Besucher neue Perspektiven eröffnen dürften.

Land im Fokus: Bhutan und Nepal zwischen Tradition und Moderne

An der Südseite des Himalaya gelegen, eingequetscht zwischen den Riesen (auch was ihre Filmindustrie betrifft) Indien und China, voneinander getrennt durch den indischen Bundesstaat Sikkim, und für vieles, kaum aber für ihre Filmindustrie bekannt: Das sind die Länder Bhutan und Nepal. Und doch besteht heute in beiden Ländern eine junge, lebhaft, unabhängige Filmszene, die den Kurzfilm als Medium für sich entdeckt hat, um zu experimentieren und Neues zu erschaffen. In den drei Programmen der Sektion Land im Fokus beleuchten die Kurzfilmtage genau dieses Schaffen und gewähren so Einblicke in das junge filmische Werk zweier Länder, die von starken politischen Veränderungen geprägt sind.

Person im Fokus: Girardet/Müller schaffen bewusst unbewusste Erinnerung

Die beiden deutschen Künstler Christoph Girardet und Matthias Müller gehören zu den international profiliertesten Vertretern des Video- und Experimentalfilms. Mit Vorliebe bedienen sie sich Versatzstücken und Fragmenten aus fremden Filmen und fügen diese dann zu ebenso virtuosen wie bewegenden Film-Collagen zusammen. 2015 widmen die Kurzfilmtage dem Künstler-Duo die Sektion Person im Fokus. Ergänzend hierzu zeigt das Fotomuseum Winterthur im Rahmen der Serie « SITUATIONS » die Arbeit « Cut ».

Weitere kuratierte Programme: Von Dada, Gangstern und materiellen Gelüsten

Dada ist alles und nichts. Dada ist tot. Dada lebt. Dada feiert Jubiläum! 99 Jahre DADA – ein Jahr vor dem offiziellen Jubiläumsjahr (das Cabaret Voltaire wurde am 5. Februar 1916 eröffnet) mit dem Kurzfilm-Programm 99 Jahre DADA: Im Dialog mit der Gegenwart. Zudem fragt When I Grow up I Wanna be a Gangsta nach den Analogien der Rolle des Gangsters im Film damals und heute: Was nur macht den Gangster so attraktiv? Und apropos attraktiv: Anlässlich der Ausstellung « NIRVANA – wundersame Formen der Lust » im Gewerbemuseum Winterthur zeigen die Kurzfilmtage das Programm Nirvana – Sexperimental Materialism – acht Kurzfilme über die Erfüllung erotischer Fantasien, in welchen die Grenzen zwischen Scham, Lust und Humor verwischt werden.

Mehr Informationen unter: www.kurzfilmtage.ch



TEWO
THERAPY
CENTRE

**Descendez avec Joseph,
13 ans. Dans la mine.
A votre place de travail.
50 mètres sous terre.**

Ensemble, mettons les enfants des mines d'or
en sécurité. **Maintenant sur www.tdh.ch/donner**



Terre des hommes
Aide à l'enfance. tdh.ch

ABONNEZ-VOUS À CINÉBULLETIN

ABBONATEVI A CINÉBULLETIN

CB

ABONNIEREN SIE CINÉBULLETIN

PROCHAIN NUMÉRO:
480 / OCTOBRE

www.cinebulletin.ch



Kulturförderung Appenzell Ausserrhoden

Produktionsförderung / réalisation de films

Animationskurzfilm Fortgang von Otto Alder, Gerd Gockell Filmproduktion	10'000
Spielfilm Die Göttliche Ordnung Von Petra Volpe, Zodiac Pictures Ltd	30'000

Untertitelungs- und Promotionsförderung / sous-titrage et promotion

Filmzyklen / Cycles cinématographiques

Zauberlaterne Dachverband, Neuchatel	597
Kinokultur in der Schule	1'000
Ostschweizer Kurzfilmwettbewerb, St.Gallen	3'000

5 Gesuche / demandes
0 Absagen / réponse négative
5 Zusagen / réponses positives

Total 44'597



St.Galler Filmförderung / Amt für Kultur Kanton St.Gallen
Gesprochene Beiträge 2. Sitzung 2015 / Subventions accordées 2^{ème} séance 2015

Informationen und Kontakt: www.kultur.sg.ch, Kulturbeiträge, Film

Projektentwicklung / Elaboration de projets

Dokumentarfilm, Maximilian von Nicolas Greinacher, CognitoFilms Zürich	20'000
Spielfilm, Abendröti am Widi Weiher von Maria Sigrist, Leaves & Leaches Pictures GmbH Zürich	15'000

Produktionsförderung / Réalisation de films

Dokumentarfilm, Where the Elephant Sleeps , von Brigitte Uttar Kornetzky, Brunnadern	10'000
Dokumentarfilm, Mare Nostrum - Ein Konzert. Eine Reise von Michelle Brun und Stefan Haupt, Verein Scuola Vivante, Buchs	15'000

Kurzfilme / Courts métrages

Kurzfilm, Herstellung, Mirror of Death von Andreas Küng, Rebstein	7'000
Kurzfilm, Herstellung, Hollywood von Kristian Breitenbach, St.Gallen, Leaves & Leaches Pictures GmbH Zürich	15'000
Kurzfilm, Herstellung, Pepita & Max - der Alpsegen von Rahel Ilona Eisenring, Luzern, Kultur- und Medienwerkstatt GmbH, Kastanienbaum	21'000

Filmzyklen / cycles cinématographiques

Kurzfilmnacht Schweiz, Tournee im Kanton SG	5'500
Zauberlaterne Dachverband, Neuchatel	5'000
Kinokultur in der Schule	5'000
Kurz & Knapp St.Gallen	1'500
Ostschweizer Kurzfilmwettbewerb, St.Gallen	15'000
Pantalla Latina, lateinamerikanisches Filmfestival St.Gallen	20'000

17 Gesuche / Demandes
4 Absagen / Réponses négatives
13 Zusagen / Réponses positives

Total 155'000



Thurgau Lotteriefonds

Lotteriefonds Thurgau

Gesprochene Beiträge April bis Juli 2015 / Subventions accordées 2015

Untertitelungs- und Promotionsförderung / Sous-titrage et promotion

Trigon Film, Unterstützung für 2015, gemäss Verteilschlüssel KBK, 3'684

Filmzyklen / Cycles cinématographiques

Verein Frauenfelder FilmfreundInnen, Defizitgarantie für das Open Air 2015,	6'000
Roadmovie Tournee 2015 mit Halt in Hüttlingen und Wäldi,	5'000

3 Gesuche / Demandes
3 Zusagen / réponses positives

Total 14'684



Beiträge an Film-, Video-, Foto- und Multimediaprojekte

In seiner Jury-Sitzung am 23./24. Juni 2015 hat der Fachausschuss Audiovision und Multimedia Basel-Stadt und Basel-Landschaft insgesamt 11 Gesuche beurteilt. Nach eingehender Prüfung – teilweise in persönlichen Gesprächen mit den Gesuchstellenden – hat der Fachausschuss folgende 8 Projekte mit Beiträgen von insgesamt CHF 128'000 zur Unterstützung empfohlen.

Projektentwicklungs- und Drehbuchbeiträge an Langfilme

Dokumentarfilm, Bedingungslos – Von der Vision eines Grundeinkommens von Theo Stich, Lumenfilm GmbH	8'000
Dokumentarfilm, Für immer und ewig von Fanny Bräuning, hugofilm productions gmbh	10'000
Dokumentarfilm, Skyfood von Angelo A. Lüdin	15'000
Spielfilm, Eddie von Frank Matter, soap factory gmbh	15'000

Produktionsbeiträge an Spiel- und Dokumentarfilme

Spielfilm, Der Steingänger von Nicola Bellucci, cineworx filmproduction gmbh	50'000
Animationsfilm, Jean-Pierre von Martin und Jakob Krattiger	16'000
Kurzfilm Graphenheim 4 von Fabrizio Fracassi	10'000

Projektbeiträge an Video-, Foto- und Multimediaprojekte

Multimedia-Projekt Proteios von Niculin Barandun	4'000
---	-------



«Gilda Brasileiro – Gegen das Vergessen» von Annina Furrer. In Postproduktion.



«Chiquitos» von S. von Niederhäusern, T. Rickenmann. In Postproduktion.

En développement

In Entwicklung

Sviluppo

Almost There

Réalisation, scénario Jacqueline Zünd

Chef-opérateur Nikolai von Graevenitz

Montage Gion-Reto Killias

Son Marco Teufen, Andreas Prescher

Genre documentaire

Production Hugofilm Productions, Zürich / Intermezzo Films, Genève / ARTE / SRG SSR / RTS

Dates de tournage à partir de mai 2015

Lieux de tournage USA, Espagne, Angleterre, Suisse

Date de sortie été 2016

En postproduction

In Postproduktion

Post-produzione

Calabria

Regie, Buch Pierre-François Sauter

Kamera Joakim Chardonnens

Schnitt Anja Bombelli

Genre Dokumentarfilm

Production Mira Film, Zürich / Les films de la dernière heure, Lausanne

Verleih Schweiz Vinca Film, Zürich

Kinostart Frühling 2016

Chiquitos

Regie S. von Niederhäusern, T. Rickenmann

Buch Sarah von Niederhäusern

Kamera, Schnitt Thomas Rickenmann

Genre Dokumentarfilm

Production ExtraMileFilms GmbH, Wattwil

Verleih Schweiz MovieBiz Films, Wattwil

Kinostart November 2015

Das Leben umarmen (working title)

Regie, Buch Annina Furrer

Kamera Peter Guyer, Annina Furrer

Ton Balthasar Jucker, Marc von Stürler

Genre Dokumentarfilm

Production Recycled TV AG, Bern

Start Frühling 2016

Gilda Brasileiro – Gegen das Vergessen

Regie, Buch Viola Scheuerer, Roberto M. Reis

Kamera Roberto Manhães Reis

Genre Dokumentarfilm

Production Virofilm, Basel / IMA, Brasilien /

Virofilm GbR, Berlin

Start Frühling 2016

Zaunkönig – Tagebuch einer Freundschaft

Regie, Buch Ivo Zen

Kamera Ulrich Grossenbacher

Schnitt Tania Stöcklin

Original-Ton Ivo Schläpfer

Sounddesign Daniel Hobi

Genre Dokumentarfilm

Production Mira Film, Zürich / SRF

Verleih Schweiz Vinca Film, Zürich

Kinostart Frühjahr 2016

Sorties cinéma en Suisse Kinostart in der Schweiz **Al cinema nella Svizzera**

19.08.2015	Amnesia	Barbet Schroeder	Vega Distribution	Suisse romande
20.08.2015	Dog Men	M. Bischofberger, D. Bischofberger	MovieBiz Films	Deutschschweiz
20.08.2015	Rider Jack	This Lüscher	Vinca Film	Deutschschweiz
02.09.2015	Dog Men	M. Bischofberger, D. Bischofberger	MovieBiz Films	Suisse romande
03.09.2015	Die Demokratie ist los!	Thomas Isler	Cineworx	Deutschschweiz
03.09.2015	Dog Men	M. Bischofberger, D. Bischofberger	MovieBiz Films	Svizzera italiana
03.09.2015	Sam	Elena Hazanov	Close Up Films	Suisse romande
09.09.2015	La giovinezza	Paolo Sorrentino	Praesens Film	Suisse romande
09.09.2015	Mitten ins Land	N. Wiedmer, E. Ros	Frenetic Films	Suisse romande
10.09.2015	La giovinezza	Paolo Sorrentino	Praesens Film	Deutschschweiz
10.09.2015	Kühe, Käse...	Susanna Fanzun	Frenetic Films	Svizzera italiana
11.09.2015	Les mille et une nuits...	Miguel Gomes	Outside The Box	Suisse romande
16.09.2015	Dora oder Die...	Stina Werenfels	Filmcoopi Zürich	Suisse romande
17.09.2015	Amnesia	Barbet Schroeder	Vega Distribution	Deutschschweiz
17.09.2015	Wild Women...	Anka Schmid	Xenix Filmdistribution	Deutschschweiz
17.09.2015	Pura Vida - quer...	Severin Frei	MovieBiz	Deutschschweiz
24.09.2015	Une jeunesse allemande	Jean-Gabriel Périot	Adok Film	Deutschschweiz
30.09.2015	La vanité	Lionel Baier	Frenetic Films	Suisse romande
30.09.2015	Les mille et une nuits...	Miguel Gomes	Outside The Box	Suisse romande
07.10.2015	Pura Vida - quer durch...	Severin Frei	MovieBiz	Suisse romande
14.10.2015	Schellen-Ursli	Xavier Koller	Frenetic Films	Suisse romande
14.10.2015	Une jeunesse allemande	Jean-Gabriel Périot	Adok Film	Suisse romande
15.10.2015	Schellen-Ursli	Xavier Koller	Frenetic Films	Deutschschweiz

Sorties cinéma à l'étranger Kinostart im Ausland **Al cinema all' estero**

19.08.2015	Amnesia	Barbet Schroeder	Les films du Losange	France
27.08.2015	Pause	Mathieu Urfer	One Filmverleih	Deutschland
02.09.2015	La vanité	Lionel Baier	Happiness Distribution	France
04.09.2015	Cure - The Life Of Another	Andrea Staka	Filmladen	Oesterreich
09.09.2015	La giovinezza	Paolo Sorrentino	Pathé International	France
10.09.2015	Giovanni Segantini - Magie des Lichts	Christian Labhart	Mindjazz Pictures	Deutschland
24.09.2015	Iraqi Odyssey	Samir	NFP Neue Film	Deutschland
01.10.2015	La giovinezza	Paolo Sorrentino	Wild Bunch Germany	Deutschland

A l'antenne Im Fernsehen **In televisione**

01.09.2015	Night train to Lisbon	Bille August	23:50	RTS1
01.09.2015	À perdre la raison - Unsere Kinder	Jochaim Lafosse	00:51	SRF1
02.09.2015	Stella ciao	Vito Robbiani	21:05	RSI 2
02.09.2015	Das Fräuleinwunder	Sabine Boss	20:01	SRF2
02.09.2015	Best of Swiss Animation 2015	Mauro Carraro Isabelle Favez	00:10	SRF1
03.09.2015	La clé de la chambre à lessive	Floriane Devigne, Frédéric Florey	23:45	RTS 1
03.09.2015	Il disastro di Mattmark	Patricia Wagner, Cristina Karrer	22:30	RTS 1

06.09.2015	Le sacre de Cisco Aznar	Andreas Pfiffner	23:25	RTS 2
06.09.2015	Gilberte de Courgenay	Franz Schnyder	07:00	3sat
06.09.2015	Die Schweizermacher	Rolf Lyssy	21:35	3sat
06.09.2015	Marmorera	Markus Fischer	23:17	3sat
06.09.2015	Die Schweizermacher	Rolf Lyssy	03:50	3sat
07.09.2015	Marmorera	Markus Fischer	02:15	3sat
08.09.2015	Ziellos	Niklaus Hilber	20:15	3sat
08.09.2015	Das alte Haus	Markus Welter	22:25	3sat
08.09.2015	Ziellos	Niklaus Hilber	00:55	3sat
09.09.2015	Le meraviglie	Alice Rohrwacher	21:05	RSI 2
09.09.2015	Komiker	Markus Imboden	20:00	SRF2
09.09.2015	Sister	Ursula Meier	22:25	3sat
09.09.2015	Stella Ciao	Vito Robbiani	00:10	SRF1
10.09.2015	Ella Maillart - Double journey	Mariann Lewinsky, Antonio Bigini	23:45	RTS 1
13.09.2015	Matthias Langhoff - Laisser la porte...	Olivier Zuchuat	23:35	RTS 2
16.09.2015	Carl Lutz – der vergessene Held	Daniel von Aarburg	00:13	SRF1
17.09.2015	Là-haut je suis libre	Gieri Venzin	23:45	RTS 1
17.09.2015	Atterraggio forzato	Daniel Wyss	22:30	RTS 1
23.09.2015	Karma Shadub	Ramòn Giger	00:10	SRF1
24.09.2015	Der Imker	Mano Khalil	23:45	RTS 1
27.09.2015	A cheval autour du Mont Blanc	Peter Latzko	11:10	RTS 1

Sorties DVD DVD Start In DVD

Reisender Krieger – Director's Cut	Christian Schocher	Andromeda
Héros des arènes	Roger Mäder	Praesens
Thomas Hirschorn- Gramsci Monument	Angelo A. Lüdin	Praesens
Driften	Karim Patwa	Vinca Film

TOP 10 - Schweizer Filme im Kino bis 17. August 2015 (Eintritte 2015)*

TOP 10 - Films suisses en exploitation au 17 août 2015 (entrées 2015)*

Rang	Titel, Regie, Produktion Titre, réalisation, production	Kopien Copies		CH-D 2015	CH-F 2015	CH-I 2015	Eintritte / entrées 2014-2015
1	Usfahrt Oerlike Paul Riniker Frenetic	43	Kinostart / Sortie	29.01.15	---	---	67'101
			Eintritte / Entrées	67'101	---	---	
2	Magie des Lichts Giovanni Segantini Look Now!	15	Kinostart / Sortie	11.06.15	---	---	35'645
			Eintritte / Entrées	35'645	---	---	
3	Sils Maria Olivier Assayas Filmcoopi Zürich AG	16	Kinostart / Sortie	18.12.14	27.08.14	04.12.14	54'260
			Eintritte / Entrées	20'553	177	67	
4	Camino de Santiago Jonas Frei MovieBiz	30	Kinostart / Sortie	26.03.15	22.04.15	23.04.15	13'098
			Eintritte / Entrées	11'796	996	306	
5	Danioth - der Teufelsmaler Felice Zenoni Filmcoopi Zürich AG	11	Kinostart / Sortie	15.01.15	---	---	11'842
			Eintritte / Entrées	11'842	---	---	
6	Yalom's Cure Sabine Gisiger Filmcoopi Zürich AG 2	16	Kinostart / Sortie	02.10.14	07.01.15	---	49'176
			Eintritte / Entrées	3'850	7'512	---	
7	Iraqi Odyssey - 3D Samir Look Now!	10	Kinostart / Sortie	05.03.15	---	---	10'821
			Eintritte / Entrées	10'796	25	---	
8	La rançon de la gloire Xavier Beauvois Praesens-Film AG	20	Kinostart / Sortie	06.08.15	07.01.15	---	9'687
			Eintritte / Entrées	239	9'188	---	
9	Dora oder Die sexuellen Neurosen unserer Eltern Stina Werenfels Filmcoopi Zürich AG	18	Kinostart / Sortie	19.02.15	16.09.15	---	9'152
			Eintritte / Entrées	9'118	22	12	
10	Mitten ins Land Norbert Wiedmer, Enrique Ros Frenetic	19	Kinostart / Sortie	05.02.15	09.09.15	---	9'102
			Eintritte / Entrées	9'102	---	---	

festivals / festivals

Bienne
16 septembre au 20 septembre 2015

11^e Festival du Film Français d'Helvétie
www.ffh.ch

Zürich

24. September bis 4. Oktober

11. Zurich Film Festival
www.zff.com

Lausanne

14 octobre au 18 octobre 2015

14^e Lausanne Underground Film & Music Festival
www.luff.ch

Zug

23. Oktober bis 25 Oktober 2015

1. Zuger Filmtage
www.zugerfilmtage.ch

*Zahlen (alle Städte) durch ProCinema, Schweizerischer Verband für Kino und Filmverleih, kommuniziert

*Chiffres (toutes les villes) communiqués par ProCinema, association suisse des exploitants et distributeurs de films

TOP 10 - Filme im Kino in der Schweiz bis 17. August 2015*

TOP 10 - Films en exploitation en Suisse au 17 août 2015*

Rang	Titel Titre	Land Pays	Eintritte / entrées 2015	Eintritte / entrées 2014-2015
1	Fast & Furious 7	USA	491'617	491'617
2	Minions (3D)	USA	440'747	440'747
3	Fifty Shades of Grey	USA	398'456	398'456
4	Honig im Kopf	Deutschland	383'726	426'166
5	Jurassic World (3D)	USA	343'994	343'994
6	Avengers - Age of Ultron (3D)	USA	225'472	225'472
7	American Sniper	UK	195'505	195'505
8	Shaun the Sheep Movie	USA	157'211	157'211
9	The Imitation Game	France	149'552	149'552
10	Taken 3	Australien	139'770	139'770

*Zahlen (alle Städte) durch ProCinema, Schweizerischer Verband für Kino und Filmverleih, kommuniziert

*Chiffres (toutes les villes) communiqués par ProCinema, association suisse des exploitants et distributeurs de films

CB Produktion 2015

CB production 2015

CB Nr. CB N°	Monat Mois	Reserv. Inserat Réserv. annonces	Mitteilungen * Communications *
480	Oktober	21. September	22. September
481	November	19. Oktober	20. Oktober
482	Dezember	16. November	17. November
483	Januar	14. Dezember	15. Dezember

* Seiten Mitteilungen (rosa): Mitgliedern des Trägervereins von Cinébulletin und Informationen über Subventionszuschreibungen vorbehalten

Pro Nummer: maximal 10'000 Zeichen (inkl. Übersetzungen). Die Redaktion kümmert sich nicht um die Übersetzungen; alles muss geliefert werden.

* Pages communications (roses): réservées aux organisations membres de l'Association de patronage de « Cinébulletin » et aux informations sur l'attribution de subventions

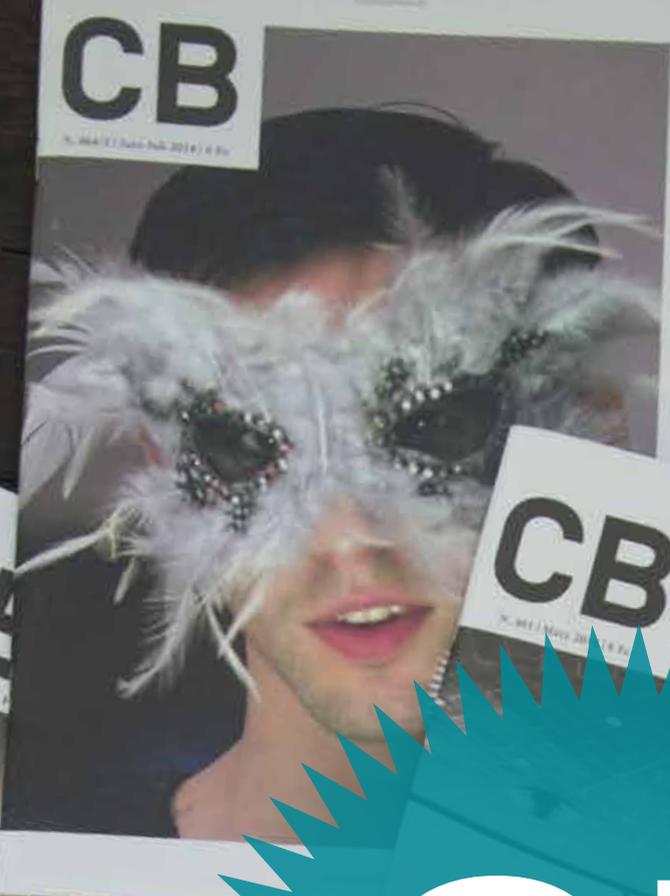
Par numéro: 10'000 signes maximum, tout compris (traduction incluse). La rédaction ne s'occupe pas des traductions; elles doivent être fournies.

Vorschläge für Artikelthemen und redaktionelle Beiträge: drei Wochen von den Terminen für die Zusendung von Mitteilungen / Propositions de sujets d'articles ou de contributions rédactionnelles: trois semaines avant les délais indiqués pour l'envoi des communications.

Siehe auch / Voir aussi: www.cinebulletin.ch

CB

N. 364 | Juin-Juillet 2014 | 6 Fr.



CB

N. 472 | Mars 2014 | 6 Fr.



CB

N. 366 | Février 2014 | 6 Fr.



CB

N. 363 | Mai 2014 | 6 Fr.



POLITIQUE
DU CINEMA

Comprendre les
Tendances du
Cinéma suisse
Portrait de
Maurice
FIPPI 2015

CB

N. 361 | Octobre 2013 | 6 Fr.

CB

CINEBULLETIN.CH

CB

N. 407 | Septembre 2014 | 6 Fr.



FILM STANDORT
SCHWEIZ

Basel-Stadt, die neue Film-
Metropole Michael Biehn und
Nadine Kuhn diskutieren

UN FILM, DIX
RÉALISATEURS

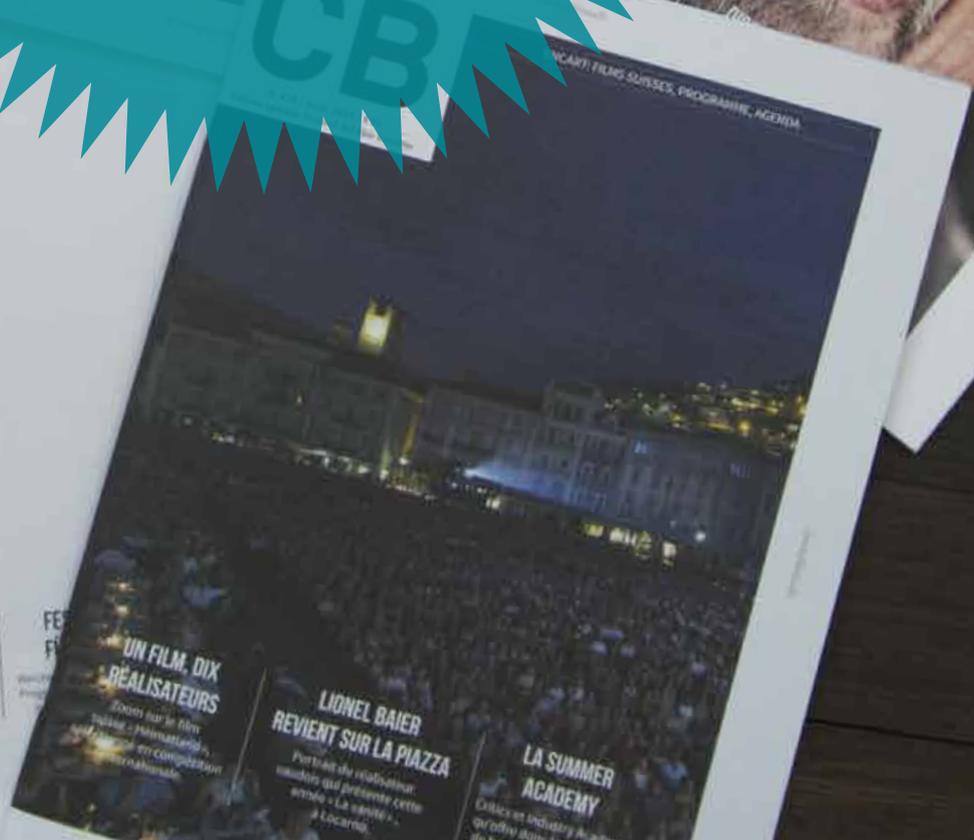
Zoom sur le film
"L'été" de Pascal Laugier,
réalisé en collaboration
internationale

LIONEL BAIER
REVIENT SUR LA PIAZZA

Portrait du réalisateur
suisse qui présente cette
année « La santé »
à Locarno

LA SUMMER
ACADEMY

Critics et Industry Academy
grodin suisse



(SNCART) FILMS SUISSES, PROGRAMME, AGENDA